

La vie n'est pas un égoïsme à satisfaire, mais un dévouement à exercer.

Mgr de SEUR.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

"Instaurare omnia in Christo"

Directeur, Jules DORION

POURQUOI PAS ?
Le Cigarette
GRADS
TRES DOUCES
CHAUDES
POUR LE MEILLEUR
L.O. GROTHE LIMITEE - Maison canadienne et indépendante

Vingt-neuvième année

No. 9100

QUEBEC — Canada — Lundi, 22 juin 1936

Membre de l'A. B. C.

2 sous le numéro



25 ANS D'APOSTOLAT

KONGOLO (Katanga Septentrional, Congo Belge). — En janvier 1911 cinq filles de la Croix quittaient Anvers pour le Congo; le 12 mars elles débarquaient à Kindu, dans la mission du Katanga Septentrional, confiée aux Missionnaires du Saint-Esprit, où elles procédaient à leur première fondation congolaise.

Le 12 mars 1936 ces religieuses étaient leurs vingt-cinq ans d'apostolat missionnaire, et fait remarquable, aucune des religieuses arrivées en 1911 ne manquait à l'appel; toutes sont là, sous le chaud soleil tropical; elles sont âgées et élèvent les enfants et même les petits-enfants de leurs premières élèves. Deux d'entre elles n'ont jamais quitté leur poste pour rentrer au pays natal.

UN PELERINAGE

HONGKONG. — Un pèlerinage à l'île de la Sainte-Croix, ou mourut le grand apôtre des missions, Saint François-Xavier, sera organisé en février 1937 pour coïncider avec le congrès eucharistique international de Manille. L'île de la Sainte-Croix, à une centaine de kilomètres et à six heures de bateau de Hongkong, est désignée sur les cartes sous le nom d'île de la Sainte-Croix.

L'organisation du pèlerinage est confiée à l'Agence Cook; on espère que plusieurs congressistes arrivant de New-York à bord du Transylvania, à la fin de janvier, pourront se joindre au pèlerinage.

Le R. P. Cairns, M.M., curé de Sancelan et recteur du sanctuaire qui s'élève là où l'apôtre des Indes mourut et qui contient pendant quelque temps son corps, retraçant un discours radiodiffusé par la station ZBW de Hongkong, l'histoire de l'île.

Célébration de notre fête nationale

A Montréal. — Ouverture demain soir par un concert et le feu de la St-Jean. — Messe et sermon, mercredi. — Défilé historique. — Rallèlement.

MONTREAL, 22. — Voici le programme des fêtes de la St-Jean-Baptiste à Montréal: Mardi, 23 juin, au parc Lafontaine, à 8 h. du soir, concert par les troupes de la St-Jean-Baptiste; vers 10 h. 30, bénédiction du bûcher et le feu de la St-Jean.

Le mercredi, 24 juin, messe solennelle à 7 h. du matin en l'église Saint-Jean-Baptiste, dirigée par S. E. Mgr Oscar Julien, D.P.B., vicaire apostolique de Nyassa; sermon par M. le chanoine Adélard Harbord, curé de la Basilique de Montréal; distribution du pain bénit.

A 2 h. 30, défilé du cortège historique, du parc Lafontaine, au feu de la St-Jean. — Le cortège historique, à 8 h. du soir, au stade de la St-Jean-Baptiste, 35 corps de musique et de clairons, 24 corps de cadets, de gardes et de gymnastes, etc.

A 8 h. 30 du soir, au kiosque du parc Lafontaine, rallèlement national. Chants, musique et discours par Son Honneur le Maire Thibault, M. J. Ernest Laforce, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, et M. Félix Desrochers, bibliothécaire général de la Bibliothèque du Parlement à Ottawa, Canada.

Les demandes de Canton ont été rejetées

HONG KONG, 22 (UP). — Le généralissime Chiang Kai-Shek, dictateur du gouvernement central de Nankin, a rejeté les demandes faites par Canton en vue d'un conflit avec le Japon. Le généralissime a déclaré que la république est en face de la période la plus agitée depuis sa naissance en 1911, alors que l'empire fut renversé.

La presse rapporte que 300.000 soldats du gouvernement central ont entouré les provinces du sud-ouest, Kwangtung et Kwangsi, prêts à attaquer les armées de Canton sous la direction du général Chen Chi-Tang, et les forces de Kwangsi, dirigées par les généraux Li Tsung-Jen et Pei Tsung-Hsi. Des forces additionnelles venant de Nankin se transportent dans la province de Kwangtung et d'autres ont été envoyées dans la province de Kweichow pour contenir les armées de Kwangsi.

"Nous sommes très satisfaits", dit Duplessis

Un nouveau débat sur l'assistance-chômage

A la Chambre des Communes, samedi. — A propos de la situation en Saskatchewan. — Le bill No 100 est un blanc-seing, dit M. Bennett. — M. Rogers parle des chômeurs des camps de concentration. — Long discours.

OTTAWA, 22. — Une longue et souvent fastidieuse discussion s'est élevée, à la Chambre des Communes, samedi après-midi et samedi soir sur la question des secours et sur la surveillance fédérale de l'assistance-chômage en Saskatchewan. Ce débat fut en marge du bill No 100, lequel fut finalement adopté en troisième lecture.

Le chef conservateur, M. Bennett, déclara que ce bill était une autre forme de blanc-seing. Il demanda aussi au fédéral de surveiller de près les dépenses d'assistance en Saskatchewan car trois avocats exclus du barreau sont en charge de ces déboursés dans certaines parties de cette province. Un avocat exclus du Barreau est aussi en charge des mêmes dépenses au Manitoba. M. Bennett profita de la circonstance pour dire avec sarcasme au gouvernement actuel que sa politique de soulagement du chômage différait très peu de celle du précédent gouvernement que les libéraux avaient tant critiqué.

Sur la question de surveillance des dépenses de Saskatchewan M. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, fit un discours. Plusieurs autres députés participèrent au débat, demandant au gouvernement ce que l'on ferait des hommes des camps de concentration qui ont été mis au travail à l'entretien des réseaux du C.N.R. et du C.P.R. MM. Douglas, C.C.F. et MacInnis, C.C.F., soutinrent qu'au bout de cinq mois, ces hommes (Suite à la page 4, 4e col.)

Tragique fin de semaine à Montréal

Et dans les environs. — Un homme se fait tuer par un madrier. — Deux cadavres sont repêchés, et treize personnes sont blessées. — Un incendie.

MONTREAL, 22. — Un menuisier a été tué par un madrier, à la ville Saint-Pierre, deux cadavres ont été repêchés, l'un à Montréal et l'autre à Sorel, et treize personnes ont été blessées dans divers accidents. Trois pompiers ont été tués, deux blessés au cours d'un incendie. Tel est le bilan des accidents survenus durant la fin de semaine.

M. Albert Leroux, menuisier, âgé de vingt-huit ans, à la ville Saint-Pierre, a été mortellement blessé, samedi matin, par un madrier. Il est mort d'une fracture du crâne, quelques heures plus tard, à l'hôpital Saint-Joseph, à Lachine.

L'accident est survenu rue Camille, à la ville Saint-Pierre. Le menuisier était en train de réparer un balcon et s'apprêtait à y poser une balustrade en fer tout autour. Soudain, un madrier qui se trouvait sur le balcon lui tomba sur la tête; il s'agissait d'un madrier d'une longueur de sept pieds, d'une épaisseur de quatre pouces et d'une largeur de six. Leroux fut instantanément sur le sol. M. Kirkland, n'a pu que constater la mort.

On a transporté le corps à la morgue pour l'enquête du coroner. Edouard Lambert, âgé de 46 ans, qui était disparu depuis dix jours, a été trouvé vendredi, samedi, au pied de la rue Aylwin. On a transporté le corps à la morgue, pour l'enquête du coroner. La police du port de Montréal a fait enquête et a prévenu les parents de la victime.

Beau Congrès eucharistique à Maisonneuve

MONTREAL, 22. — Des cérémonies aussi grandioses qu'étonnantes se sont déroulées à Maisonneuve, dimanche après-midi, à la clôture du congrès eucharistique qui a eu lieu dans cette paroisse. Ce congrès eucharistique diocésain et une vingtaine de paroisses de l'est et du centre de la ville y prirent part. A la procession Monseigneur E.-A. Deschamps portait l'ostensoir. Il y eut beaucoup de monde au marché de Maisonneuve. La journée d'hier a aussi été marquée par trois autres grandes cérémonies eucharistiques; l'une

Le bill de la Banque a été adopté

Par le Sénat, samedi. — Un amendement de peu d'importance. — La loi de la radio et celle de l'impôt sur le revenu du capital. — Le débat.

OTTAWA, 22. — Avec un amendement de peu d'importance, le Sénat adopta samedi en lecture finale la modification de la loi de la Banque du Canada qui augmente de cette institution le capital-actions. Il adoptait également la loi de la radio-diffusion, le comité sénatorial des banques et du commerce qui en était chargé adopta la stipulation qui place entre les mains d'une corporation la direction des émissions de radio Canada remplaçant ainsi du même coup la présente Commission de trois membres de par un conseil honoraire de neuf membres.

La loi spéciale de l'impôt de guerre sur le revenu capital attirait ensuite l'attention des sénateurs qui décidèrent d'accepter la décision des Communes qui refuse de se conformer à certaines modifications ayant trait à la Commission canadienne de la radio-diffusion, le comité sénatorial des banques et du commerce qui en était chargé adopta la stipulation qui place entre les mains d'une corporation la direction des émissions de radio Canada remplaçant ainsi du même coup la présente Commission de trois membres de par un conseil honoraire de neuf membres.

Le débat de samedi se centralisa surtout autour de l'objection présentée par le très hon. Arthur Meighen, chef conservateur au Sénat, à l'effet que la Chambre Haute doit rejeter la motion par laquelle le Sénat n'insiste pas sur ses amendements relatifs à la loi concernant les ports nationaux. On sait que le principal des amendements offerts sous ce rapport tendait à placer les personnes des diverses commissions de port sous la juridiction de la Commission du service civil, comme à pourvoir et que les nominations soient ouvertes par le ministre des Transports.

Le sénateur Raoul Dandurand ne veut pas insister outre mesure sur ces amendements. Il atteste que le ministre des Transports voit dans cette modification un motif de confusion et un coup trop dur à l'adresse des anciens fonctionnaires et afin de respecter la continuité du service. (Suite à la page 4, 4e col.)

Les chômeurs vont recevoir leurs secours

MONTREAL, 22. — Les chômeurs de la Métropole toucheront leurs secours directs pour le mois de juillet et les mois qui suivront, comme par le passé. Il y aura une réunion spéciale du Conseil municipal, vendredi prochain, le 26, pour voter les secours directs du mois de juillet et la consolidation des avances des banques pour les secours du mois de juin.

Dans certains milieux, on avait formulé des craintes que la situation politique de la Province de Québec n'embarrasse la ville de Montréal, particulièrement en ce qui a trait à l'obtention des fonds de chômage, mais il n'en est rien.

Les élections à Shawinigan

SHAWINIGAN, 22. — Samedi après-midi, à deux heures, a eu lieu dans la salle de l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats à la mairie et à l'échevinage pour la ville de Shawinigan, à l'élection du deux juillet prochain.

La lutte à l'échevinage se fera dans deux quartiers seulement. Quatre anciens échevins ayant été élus par acclamation, MM. François Boivin, Urie Courteau, Eugène Jacques et Louis Rousseau. M. Jos. Veilleux fera la lutte à M. Jos. Mercier pour le siège No 1 du quartier No 1 et M. Urie Théodore Carrier contre M. Urie Lebeau pour le siège No 1 du quartier No 2.

A la mairie deux nouveaux candidats seront en présence, M. Lucien Bourassa de St-Marc et M. Jos. Bilodeau, de la paroisse St-Bernard.

Une entente entre les deux groupes rouges?

MONTREAL, 22. — La "Patrie du Dimanche" publiait hier ce qui suit: "Il s'est tenu à Montréal un caucus secret, samedi après-midi, sous la présidence de l'honorable Adélard Godbout."

"On y a discuté des choix définitifs en rapport avec la constitution du nouveau cabinet."

"On nous informe, dans des milieux libéraux particulièrement autorisés, qu'une entente est plus possible entre les libéraux ministériels et le groupe de M. Gouin."

"On ajoute même que dans les comités où les libéraux-Gouin sont plus forts que les libéraux ministériels, les ministériels ne feraient pas la lutte à leurs frères séparés."

"La politesse serait rendue là où la situation est à l'inverse."

L'enseignement du français dans les écoles de campagne

Le Dr Proudfoot, président de l'Association des commissaires et contribuables ruraux d'Ontario, le suggère au Conseil de Carleton. — Le bilinguisme est une nécessité tant économique que nationale au Canada.

OTTAWA, 22. — Le Dr J.-F. Proudfoot, de Russell, Ont., président des commissaires et contribuables ruraux d'Ontario, s'est présenté ces jours derniers devant le conseil du comté de Carleton pour lui faire part du mouvement en marche afin que le gouvernement ontarien change son programme scolaire de manière à rendre obligatoire l'enseignement du français dans les écoles de campagne.

Le Dr Proudfoot dit que son association invitera tous les conseils de comté de la province à faire une requête dans ce sens au ministère provincial de l'Instruction publique.

L'enseignement du français dans les écoles rurales ne se fera pas du soir au lendemain. Il faudra d'abord préparer les instituteurs et les institutrices. C'est dire que l'association veut préparer la prochaine génération, qui pourra bénéficier de l'enseignement du français.

"Les professeurs dans l'est ontarien ne sont pas convenablement préparés pour l'enseignement du français aux élèves, dit-il. C'est un fait qui se prouve de lui-même que la prochaine génération a un besoin absolu du français et de l'anglais."

Le Dr Proudfoot a suggéré au conseil d'envoyer une requête au gouvernement. Le professeur J.-M. Stary, qui était au fauteuil, lui dit que le conseil avait déjà fait la demande à Toronto et que le gouvernement est à l'étude. La question a été référée au comité de l'éducation.

Pour la génération actuelle, on pourrait commencer à consacrer quelques heures à l'enseignement exclusif du français afin de préparer la génération de demain. Le bilinguisme est une nécessité tant économique que nationale au Canada, dit le Dr Proudfoot.

Finira-t-on ce soir ?

OTTAWA, 22. — La Chambre des Communes n'a pu proroger samedi soir. Plusieurs crédits res-

Les Commissions royales sont toutes dispendieuses

Le premier ministre dit que si la Chambre adoptait un amendement du Sénat, au sujet de la loi des coalitions, il faudrait toujours procéder par commissions royales. — Un mot du chef de l'opposition.

OTTAWA, 22. — Depuis quelques années, les commissions royales d'enquête se sont multipliées; elles sont pour le moins toutes dispendieuses. Cette opinion fut exprimée samedi, en Chambre, par le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, lorsqu'il déclara que si les Communes acceptaient l'amendement apporté par le Sénat du Canada à la loi des enquêtes sur les coalitions adoptée il y a quelques temps à la Chambre, il faudrait toujours procéder par commissions royales.

En effet, comme on le sait, cette modification proposée par les Communes pourvu aux enquêtes selon la machinerie actuelle au ministère; par contre, le Sénat rejette cet amendement. Il en résulte que la Chambre rejetait samedi cet amendement apporté au bill par le Sénat, et cela sur la recommandation des deux chefs. Le bill des Communes stipule que les documents utilisés au cours d'une enquête par un comité parlementaire pourront dorénavant servir en cas de poursuites au criminel. Le Sénat ne tenait pas à cela, il ne faisait, en ceci, que répéter le geste fait l'an dernier à ce sujet.

Le chef de l'opposition, M. Bennett, déclare que l'an dernier il a accepté en protestant l'amendement apporté par le Sénat, pour la seule raison que la session finirait à sa fin. Il ajoute que le Sénat est sous le coup d'un malentendu, que les deux Chambres devraient s'entendre et qu'il appartient à l'administration d'insister sur son propre amendement.

Discours de F.-D. Leduc à St-Denis

Le "député" de Laval parle des derniers événements politiques. — M. Gouin s'est prêté au jeu de politiciens. — Le peuple sera satisfait. — Autres discours.

MONTREAL, 22. — "C'est 'La Province' qui a permis cette situation qui paraît compliquée à plus d'un mortel, afin que la figure du chef de l'Union Nationale, M. Maurice Duplessis, puisse être prise comme elle le doit". Ce sont ces mots que la population de St-Denis-sur-Richelieu a applaudis, lorsque l'échevin F.-J. Leduc, M.P.P. pour Laval, a parlé.

Environ deux mille personnes ont, durant tout l'après-midi d'hier, écouté les orateurs qui, à tour de rôle, ont expliqué les derniers événements. L'assemblée était présidée par les maires Louis Phaneuf et Donat Durocher.

"Il est malheureux, continue M. Leduc, que M. Paul Gouin qui est jeune, sincère, se soit prêté au jeu des politiciens, et que son inexpérience ait servi aux combines des politiciens de métier, en particulier de MM. Monk et Hector Langevin. Les candidats défaits en novembre dernier, après avoir voulu la scission, se sont prêtés à ce petit jeu, à la suite de la détermination des députés à suivre M. Duplessis. Heureusement les combines sont détruites, les scandales ne seront pas étouffés et le peuple sera satisfait."

"A ceux qui posent la question: 'Comment peut-on accomplir le programme de l'Union nationale? L'enquête des comptes publics prouve que la seule façon de réaliser les réformes nouvelles'."

L'ancien candidat contre M. T.-D. Bouchard a prononcé un discours où il prouvait la peu de sincérité des ministériels. "Mon frère Antoine" servira de thème à ceux-là qui voudront caractériser les turpitudes du régime Tascheau. Quant à M. Bouchard, sa première trahison a prouvé ce qu'il était et ce qu'il pouvait faire."

Les deux compagnons des luttes de Terrebonne, M. Hermann Barrette, candidat, et son compagnon, Gérard Thibault, ont répondu les inévitables et demandé à la jeunesse de supporter l'Union nationale.

M. Arsène Ménard, secrétaire de M. Maurice Duplessis, a préché l'union de la jeunesse.

Ont également parlé: MM. G.-H. Moineau, Dr J.-B. Richard, R. Labelle et J.-W. Gaudette.

Le dirigeable est revenu aux E.-U. aujourd'hui

LAKEHURST, N. J. 22 (UP). — Le dirigeable "Von Hindenburg" a terminé sa troisième traversée vers l'ouest, aujourd'hui 61 heures, et 58 minutes après avoir quitté Francfort, Allemagne.

Le gros vaisseau aérien a fait le voyage en un peu plus de temps, vu, qu'après avoir survolé Lakehurst à 5 h. 50, il est demeuré dans l'air jusqu'à 6 h. 15 en attendant la nuit. Il a été arrêté à son mât d'atterrissage à 6 h 23 a.m. Le "Hindenburg" avait laissé Francfort à 4 h. 30 p.m., vendredi.

Le dirigeable avait effectué son premier voyage d'Allemagne aux Etats-Unis en 61 heures et 38 minutes. Sa seconde traversée dura 78 heures et 28 minutes.

La population se serait alarmée à tort

MONTREAL, 22. — Le digne hypocrisie qui aurait fait à ces derniers jours, pendant lesquels une douzaine de victimes, dont quatre au cours de la journée d'hier, n'apparaissent plus hier soir qu'un simple individu trouvant un malin plaisir à pincer quoique il réussit à froter. La police qui a dirigé jusqu'ici une enquête qui n'a pas ralenti un seul instant et qui a suivi de très près tous les cas qui lui ont été signalés semble convaincue que c'est un peu à tort que la population s'alarme. Hier, quatre nouveaux cas ont été signalés aux autorités policières. La plupart des victimes ont été transportées à l'hôpital mais tout ce que les médecins ont pu relever sur les membres supposément affectés était une petite rougeur ressemblant à celle qui apparaît sur la peau lorsque l'on pince quelqu'un.

C'est ce qu'a déclaré le chef de l'Union nationale, samedi, après le caucus qui réunit, à Sherbrooke, la majorité des députés de l'opposition. — Des messages d'adhésion. — Quatre députés seulement se tiennent à l'écart. — Au moins 33 des députés oppositionnistes sont aujourd'hui avec Duplessis.

"Nous sommes très satisfaits, très optimistes", a déclaré M. Maurice Duplessis, à l'issue du caucus de l'Union Nationale tenu samedi à Sherbrooke.

Ce caucus réunissait trente-trois députés oppositionnistes de l'Action Libérale Nationale et quatorze conservateurs nationaux. Cinq autres députés ont communiqué par télégramme avec M. Maurice Duplessis et l'ont assuré de leur appui indéfectible. Il n'y a donc que quatre membres de l'ancienne opposition qui se soient tenus complètement à l'écart du caucus. Ce sont MM. Paul Gouin, Fred. Monk, W.-E. Laurault et C.-E. Gault.

Ceux qui ont communiqué avec M. Duplessis pour exprimer leurs regrets de ne pouvoir assister à la réunion et lui faire part de leur fidélité à l'Union Nationale sont MM. Bona Dussault, Tancrède Labbé, C.-A. Smart, Romulus Ducharme et Delphis Sauvé.

Tous les autres assistaient. On remarquait aussi la présence de l'honorable M. Onésime Gagnon et celle de M. J.-H. Moquin, organisateur de l'Action Libérale nationale dans la région de Montréal.

La réunion eut lieu à l'Hôtel de Ville, sur l'invitation de S. H. le maire de Sherbrooke, le colonel J.-E. Rioux. Commencée à 3 heures 15, elle ne prit fin qu'à 8 heures 20.

Après avoir conduit les députés dans la salle de l'Hôtel de Ville et leur avoir dit un mot de bienvenue, le maire de Sherbrooke se retira. Les journalistes, qui s'étaient tenus à la porte pour prendre les noms des députés présents, attendirent pendant cinq longues heures.

Ce sont MM. Vital Cléhe et J.-T. Laroche qui sortirent les premiers. Un quart d'heure plus tard, un autre groupe apparut et

(Suite à la page 4, 8e col.)

L'étude sera continuée à la prochaine session

Les prix et les tarifs sur les machines agricoles. — Le rapport du comité parlementaire de l'Agriculture a été adopté, aux Communes, samedi. — M. Bennett s'objecte. — Gardiner réplique. — D'autres députés participent au débat.

OTTAWA, 22. — Après une discussion prolongée et animée, la Chambre des Communes a adopté samedi, à sa séance du matin, le rapport du Comité parlementaire de l'Agriculture qui a fait enquête sur le prix des instruments aratoires. Ce comité recommandait que l'on continue d'étudier à la prochaine session la question des prix et des tarifs sur les machines agricoles.

Le chef conservateur, M. Bennett, s'objecta au rapport et déclara qu'une enquête par comité ne mènerait à rien. Il dit que pareilles enquêtes coûtent beaucoup d'argent sans donner de résultats pratiques. La question devrait, dit-il, être confiée à la commission du tarif et traitée par une commission royale comme la question de la mise en marche du bœuf à l'écluse.

M. Bennett affirme que les fabricants canadiens d'instruments aratoires n'ont pas exploité leurs clients pendant la crise. Ils n'ont pas augmenté les prix bien qu'ils aient encaissé de lourdes pertes. Ils ont accordé tout le crédit possible. En abaissant le tarif, le gouvernement actuel a permis aux fabricants des Etats-Unis de faire la concurrence aux nôtres, ce qui a entraîné un accroissement du chômage au Canada. Les fermiers repoussent l'aide gouvernementale. Le dernier recensement a démontré (Suite à la page 4, 7e colonne)

On l'a fait, dit le chef conservateur au Sénat, dans l'unique but de capter des votes au cours de la dernière campagne.

Le sénateur Raoul Dandurand, chef du gouvernement au Sénat, déclara que l'administration actuelle détenait du peuple un certain mandat qu'elle entendait mettre à exécution. L'électorat, dit-il, exige que le gouvernement exerce sur cette institution un certain contrôle, tout particulièrement en ce qui a trait au numéraire et au crédit.

Il rappelle qu'un certain nombre d'institutions privées ont demandé que ce contrôle leur soit laissé, mais le premier ministre, M. Mackenzie King, s'est engagé à soumettre la Banque au contrôle du Gouvernement. C'est un point que l'on a discuté d'un bout à l'autre du pays, dit-il.

Le Leader du gouvernement termine en disant que de fait et d'apparence la Banque du Canada est une institution non-fictive contrôlée par le gouvernement. C'est trahir la confiance que le peuple a mise dans l'institution qui fonctionnera à l'avantage général du Canada, conclut-il.

Le Sénat siège à midi, lundi.

RADIO

Programmes de Lundi, 22 juin

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—Aviation. 6.15—Violon. 6.30—Nouvelles. 6.45—Drame. 6.55—Comédiens. 7.05—Divers. 7.15—Chant. 7.25—Drame. 7.35—Orchestre. 7.45—Divers. 7.55—Chœur et orch. 8.05—Chant et orch. 8.15—Orchestre. 8.30—Orchestre. 8.45—Orch. et guitare. 8.55—Drame. 9.05—Divers. 9.15—Causette. 9.30—Orchestre. 9.45—Orchestre. 9.55—Comédie. 10.05—Orchestre.	6.00—Chant. 6.15—Le professeur Raymond. 6.30—Orchestre. 6.45—L'heure. 6.55—Musique d'Orchestre. 7.05—La chanson nouvelle. 7.15—Drame de la vie réelle. 7.25—Musique de concert. 7.35—Nouvelles au Sacré-Cœur. 7.45—Causette sportive. 7.55—L'heure. 8.05—Musique populaire. 8.15—Jeanne et Arthur. 8.25—L'heure. 8.35—Programme de chant. 8.45—En direct. 8.55—Orchestre de concert. 9.05—Programme. 9.15—Le magazine ou Père Mathurin. 9.25—Montagnards Laurentiens. 9.35—Bébé. 9.45—Musique légère. 9.55—Orgue du réve. 10.05—L'heure. 10.15—Le reporter. 10.25—O Canada, fin des émissions.	6.00—Le programme du foyer. 6.15—Drame Vici. 6.20—Tangos. 6.25—L'heure récréative. 6.30—L'heure "Bulova". 6.40—Nouvelles. 6.45—Templeton's Ltd. 6.50—Le curé de village. 6.55—Living Room Furniture programme. 7.00—L'heure Philip Morris. 7.05—Syrup symphonies. 7.10—Narvo melody planters. 7.15—L'heure "Bulova". 7.20—Radio-Théâtre Lux (C.B.S.). 7.25—L'orchestre de Wayne King (C.B.S.). 7.30—L'heure Philip Morris. 7.35—Commentateur de CKAC. 7.40—L'heure. 7.45—Le mariage. 7.50—L'heure "Bulova" et température. 7.55—Le reporter sportif Molsom. 8.00—Jack Denny et son orch. (C.B.S.). 8.05—Vivient Lopez et orch. (C.B.S.). 8.10—Harry Sonik et orch. (C.B.S.). 8.15—Henry Halseid et orch. (C.B.S.). 8.20—L'heure — Fin des émissions.

Programmes de Mardi, 23 juin

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—Aviation. 6.15—Chant et orgue. 6.30—Nouvelles. 6.45—Drame. 6.55—Comédiens. 7.05—Divers. 7.15—Piano. 7.25—Causette. 7.35—Orchestre. 7.45—Orchestre. 7.55—Comédie. 8.05—Orchestre. 8.15—Orchestre. 8.25—Orchestre. 8.35—Orchestre. 8.45—Orchestre. 8.55—Orchestre. 9.05—Orchestre. 9.15—Orchestre. 9.25—Orchestre. 9.35—Orchestre. 9.45—Orchestre. 9.55—Orchestre. 10.05—Orchestre.	6.00—Chant. 6.15—Le professeur Raymond. 6.30—Orchestre. 6.45—L'heure. 6.55—Musique d'Orchestre. 7.05—La chanson nouvelle. 7.15—Drame de la vie réelle. 7.25—Musique de concert. 7.35—Nouvelles au Sacré-Cœur. 7.45—Causette sportive. 7.55—L'heure. 8.05—Musique populaire. 8.15—Jeanne et Arthur. 8.25—L'heure. 8.35—Programme de chant. 8.45—En direct. 8.55—Orchestre de concert. 9.05—Programme. 9.15—Le magazine ou Père Mathurin. 9.25—Montagnards Laurentiens. 9.35—Bébé. 9.45—Musique légère. 9.55—Orgue du réve. 10.05—L'heure. 10.15—Le reporter. 10.25—O Canada, fin des émissions.	6.00—Le programme du foyer. 6.15—Drame Vici. 6.20—Tangos. 6.25—L'heure récréative. 6.30—L'heure "Bulova". 6.40—Nouvelles. 6.45—Templeton's Ltd. 6.50—Le curé de village. 6.55—Living Room Furniture programme. 7.00—L'heure Philip Morris. 7.05—Syrup symphonies. 7.10—Narvo melody planters. 7.15—L'heure "Bulova". 7.20—Radio-Théâtre Lux (C.B.S.). 7.25—L'orchestre de Wayne King (C.B.S.). 7.30—L'heure Philip Morris. 7.35—Commentateur de CKAC. 7.40—L'heure. 7.45—Le mariage. 7.50—L'heure "Bulova" et température. 7.55—Le reporter sportif Molsom. 8.00—Jack Denny et son orch. (C.B.S.). 8.05—Vivient Lopez et orch. (C.B.S.). 8.10—Harry Sonik et orch. (C.B.S.). 8.15—Henry Halseid et orch. (C.B.S.). 8.20—L'heure — Fin des émissions.

Ondes courtes

LUNDI, 22 JUIN
 4 p.m. — Musique nipponne. J.V.M. Naxos, 27.9 m., 10.74 még.
 5.15 p.m. — Concert relayé de Radio-Paris. TPA4, 25.6 m., 11.72 még.
 6 p.m. — Nouvelles en anglais. Sélection de l'opéra "Amico Fritz" de P. Mascagni. Causette Chanson. 2HO's "Mail Bag", 2RO, 31.1 m., 9.45 még.
 6.30 p.m. — "A New Generation" is on the march. "Musical and Fossie". DJD, 25.6 m., 11.77 még.
 7.30 p.m. — Recital de chant par Owen Bryngwyn (baryton). GSP, 18.6 m., 15.31 még. GSD, 25.3 m., 11.73 még. GSC, 31.3 m., 9.58 még.
 8.45 p.m. — Musique par la Relevance. DJD, 25.6 m., 11.77 még.
 9.15 p.m. — "The crazy coons". VVZRC, 31.7 m., 9.88 még.
 9.45 p.m. — Danes. GSD, 25.3 m., 11.73 még. GSC, 31.3 m., 9.58 még.
MARDI, 23 JUIN
 11.35 a.m. — Opéra et commentaires en anglais. RNE, 25 m., 12 még.
 2.30 p.m. — "A Midsummer Night's Dream" de Shakespeare. Musique de Mendelssohn. TPA5, 25.2 m., 11.88 még.
 6 p.m. — "Trooping the Colour". Celebration en l'honneur de Sa Majesté. GSP, 18.6 m., 15.31 még. GSD, 25.3 m., 11.73 még. GSC, 31.3 m., 9.58 még.
 7 p.m. — Aux auditeurs américains. EAQ, 30.5 m., 9.87 még.
 7.30 p.m. — "Ground Spades". Description Service. DJD, 25.6 m., 11.77 még.
 8.30 p.m. — Musique pour les instruments à cordes. DJD, 25.6 m., 11.77 még.
 9 p.m. — "A Midsummer Night's Dream". GSD, 25.3 m., 11.73 még. GSC, 31.3 m., 9.58 még.
 9.15 p.m. — Musique légère. VVZRC, 31.7 m., 9.88 még.
 10.30 p.m. — "Lullaby Lagoon". CJRO, Winnipeg, 48.7 m., 6.15 még. CJRX, 25.6 m., 11.72 még.

Au Microphone

MARDI
 REVE DE VALE. Voici le programme de cette audition de Radio-Canada, pour le mardi, 23, à 8 heures p.m.
 1.—"Rich man, beggar, pauper, king". Florio
 2.—Viens dans mes bras. Monnet
 3.—Mlle Jeanne Desjardins, soprano
 4.—"Was it a Dream". Coslow
 5.—"Waltz Llewellyn". Wiedorf
 6.—Solo de saxophone. Levine
 7.—Mlle Jeanne Desjardins, soprano
 8.—"Lady Divine". Shilkret
 9.—Extrait d'œuvres de Noël Coward
 10.—Mme Desjardins et l'orchestre
 11.—"Mistakes". Leslie
PAYAGES DE REVE. — Programme de cette émission du mardi, 23, à 11 h. 30, à Radio-Canada, programme sous la direction de Rubin Krassner.
 1.—"A Japanese Sunset". Dappen
 2.—"Somewhere a voice is calling". Tais Godefroid
 3.—Bois solitaire. Lemare
 4.—"Moonlight and Roses". Dvorak
 5.—Humoresque. Markus
 6.—"Solo d'orgue". Elgar
 7.—Salut d'amour.
CKCV
 QUEBEC — 229 M. — 1.319 K.
LUNDI, 22 JUIN
 6.01—Musique du souper.
 6.30—Programme.
 6.45—Divers.
 7.00—Chansons.
 7.30—Programme.
 7.45—Jimmy Nannarrow.
 8.00—Rhythm-River.
 8.15—Piano.
 8.30—Théâtre.
 9.00—Tapis-Magique.
 9.30—Chant.
 10.00—Airs favoris.
 10.30—C.R.R.
 10.40—Nouvelles.
 11.00—Transcription W.B.S.
MARDI, 23 JUIN
 6.00—Bonjour.
 6.15—Revue.
 6.30—Cocktail.
 6.45—Demandes spéciales.
 10.00—Boîte à musique.
 10.15—Boîte à musique.
 10.30—Variétés.
 10.45—Vale.
 11.00—Musique.
 11.15—Variétés.
 11.30—Beau Danube.
 11.45—Chanteurs canadiens.
 12.00—Jazz.
 12.10—Musique du diner.
 12.30—Divers.
 12.45—Chanteurs canadiens.
 1.15—Programme.
 1.30—Beau Danube.
 2.00—Jazz.
 2.15—Orgue.
 2.30—Variétés.
 2.45—Dilettante.
 3.00—Musique du souper.
 3.15—Musique du souper.
 3.30—Programme.
 3.45—Jazz.
 4.00—Programme.
 4.15—Trio instrumental.
 4.30—Musical Tour.
 4.45—Duo romantique.

Si vous aimez à visiter un magasin où le magasinage est facilité par un bel étalage, vous vous plairez chez nous.

ZELLERS
 228, ST-JEAN
 Tél.: 2-1981
 A.-J. POULIN, Gérant
 CATHOLIQUES AUX CANADIENS ÉCONOMES

Feuilleton de l'Action Catholique

La Campagne canadienne

par Adélaide Dugré, S.J.

Nos. 4
 On faisait place et l'on sortait des chaises, quand soudain on annonça l'arrivée des voyageurs. On avait reconnu le gros cheval qui surgissait du pli de terrain, de l'autre côté du calvaire. La voiture était remplie, ils y étaient donc ! D'un cri la nouvelle se répandit dans toute la maison et le brouhaha devint universel. Tout le monde, debout sur la véranda ou sur le porron, cherchait à distinguer des figures. On ne voyait que des chapeaux et des couleurs voyantes et l'on ne distinguait bien que le grand-père, qui parlait et gesticulait avec animation. Bientôt un mouchoir s'agitait dans l'air. Alors la pauvre Marie n'y tint plus. Elle descendit lourdement les marches du porron et parut au-devant de la voiture dans le chemin qui conduisait à la grand-rue. Elle s'empresait d'un pas mal assuré, tressaillant d'entendre cette voix

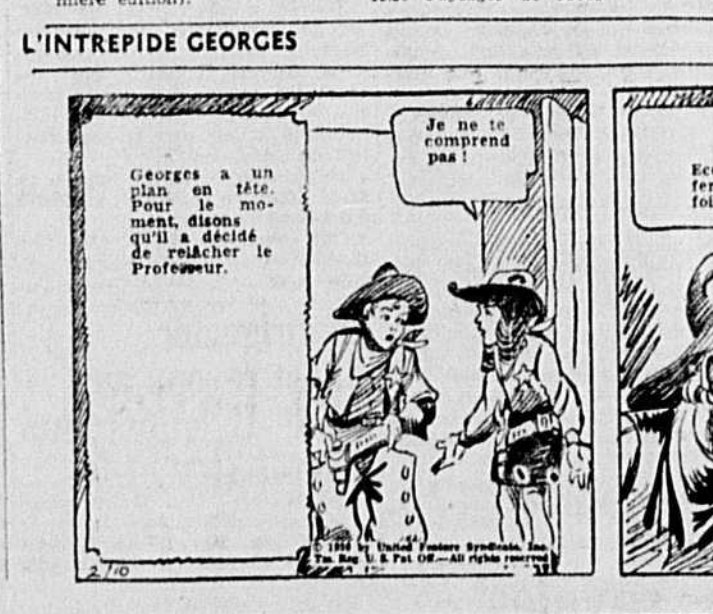
CHRC CKAC

QUEBEC — 580 K. — 516.9 M. MONTREAL — 410 M. — 730 K.

LUNDI, 22 JUIN
 6.30—Chant.
 6.45—Le professeur Raymond.
 6.55—Causette sportive.
 7.05—Orchestre.
 7.15—L'heure.
 7.25—Musique d'Orchestre.
 7.35—La chanson nouvelle.
 7.45—Drame de la vie réelle.
 7.55—Musique de concert.
 8.05—Nouvelles au Sacré-Cœur.
 8.15—Causette sportive.
 8.25—L'heure.
 8.35—Musique populaire.
 8.45—Jeanne et Arthur.
 8.55—L'heure.
 9.05—Programme de chant.
 9.15—En direct.
 9.25—Orchestre de concert.
 9.35—Programme.
 9.45—Le magazine ou Père Mathurin.
 9.55—Montagnards Laurentiens.
 10.05—Bébé.
 10.15—Musique légère.
 10.25—Orgue du réve.
 10.35—L'heure.
 10.45—Le reporter.
 10.55—O Canada, fin des émissions.
MARDI, 23 JUIN
 6.00—L'horloge musicale.
 6.30—Le Chant du Cou-Cou de CHRC.
 6.45—Musique de fanfare.
 6.55—L'heure du déjeuner.
 7.05—Extraits d'opéra.
 7.15—Moment de gaieté.
 7.25—Pot-pourri musical.
 7.35—Symphonie.
 7.45—Musique américaine.
 7.55—Concert varié.
 8.05—Roi Salomon.
 8.15—Chansons.
 8.25—Pronostics de la température.
 8.35—Autour de la table.
 8.45—Musique légère.
 8.55—L'heure.
 9.05—"L'Action Catholique".
 9.15—De circonstance.
 9.25—Orgue.
 9.35—Concours de voyages CHRC.
 9.45—L'heure.
 9.55—Nouvelles de la danse et services des signaux.
 10.05—Les souhaits de bonne fête.
 10.15—Fantaisie.
 10.25—Régat artistique.
 10.35—Nos célébrités.
 10.45—L'heure et l'horloge des programmes.
 10.55—Succès d'hier.
 11.05—Publicité.
 11.15—Musique de fanfare.
 11.25—Fantaisie.
 11.35—Cocktail musical.
 11.45—L'homme aux réponses.
 11.55—Musique d'Orchestre.
 12.05—L'heure.
 12.15—Musique d'Orchestre.
 12.25—L'heure.
 12.35—Miettes musicales.
 12.45—De circonstance.
 12.55—Pronostics de la température.
 1.05—Causette sportive.
 1.15—Musique légère.
 1.25—De circonstance.
 1.35—En direct.
 1.45—Musique légère.
 1.55—Variétés modernes.
 2.05—Divers.
 2.15—Guide du touriste.
 2.25—Bébé.
 2.35—Théâtre de l'air.
 2.45—Orchestre.
 2.55—L'heure.
 3.05—Le reporter.
 3.15—Orchestre.

CRCK
 QUEBEC — 285.6 M. — 1.059 K.
LUNDI, 22 JUIN
 5.30—Orchestre.
 5.45—Variétés.
 6.00—Bourse.
 6.15—Chansons.
 6.30—En direct.
 6.45—Téno.
 6.55—Cavaliers de la Salle.
 7.05—Nouvelles.
 7.15—Causette.
 7.25—L'U.C.C.
 7.35—Rhythm-River.
 7.45—Musique for today.
 7.55—Radio-Théâtre.
 8.05—Tambour Battant.
 8.15—Femina.
 8.25—Nouvelles.
 8.35—Musique légère.
 8.45—Paysages de rêves.
MARDI, 23 JUIN
 5.30—Concert.
 5.45—Variétés.
 6.00—Cours de la bourse.
 6.15—Chant.
 6.30—En direct.
 6.45—Téno.
 6.55—Cavaliers de la Salle.
 7.05—Nouvelles.
 7.15—Causette.
 7.25—L'U.C.C.
 7.35—Rhythm-River.
 7.45—Musique for today.
 7.55—Radio-Théâtre.
 8.05—Tambour Battant.
 8.15—Femina.
 8.25—Nouvelles.
 8.35—Musique légère.
 8.45—Paysages de rêves.

L'INTREPID GEORGES
 7.37—Radio-Journal anglais.
 7.45—Orchestre.
 8.00—Réve de Valse.
 8.30—Symphonie.
 9.00—"Mystery House" sketch drama.
 9.30—Hymne à l'été.
 9.45—Sunshine and Deep Shade.
 10.00—Musique d'Orchestre.
 10.15—Radio-Journal français.
 10.30—Radio-Journal anglais (édition finale).
 10.45—Musique légère.
 11.00—Paysages de rêves.



cette scène. Dans l'effusion de cet accueil, la langue qu'ils parlaient à peu près uniquement, leur physionomie et jusqu'à la robe hardiment décolletée de l'Américaine, tout faisait d'eux des étrangers.
 Louise, l'épouse de Philippe, revenant de l'intérieur, saisi le regard froid et la bouche pincée de cette femme qui, à l'écart, observait la réunion bruyante. Elle sentit d'instinct que cette belle-sœur ne ressemblait pas aux autres. Elle la salua poliment, la conduisit à la chambre des étrangers, fit monter ses valises et se mit avec toute l'amabilité possible la maison à sa disposition. Harold partagea la chambre de Léon et Gladys, déjà parfaitement chez elle, prit place au milieu de ses cousines.
 L'on annonça bientôt que le souper des voyageurs était servi. Après le repas, Fanny, accablée de fatigue et souffrant de migraine, se retira dans sa chambre. Les autres vieillèrent. Tandis que sous la main vigoureuse des jeunes Canadiennes le piano faisait rage, parmi les éclats de voix d'une trentaine de cousins et de cousines, et que les chansons cédaient aux chansons, les vieux vieillèrent dans l'allongée. François, en manches de chemise, comme jadis au retour du collège, avait entraîné les autres de ce côté. C'est là qu'on fit la causette en fumant la pipe. Les femmes achevaient d'y laver la vaisselle. La vieille Marie, tout en essayant longuement les assiettes, se mêlait à la conversa-

Dosquet

BAPTEMES. — Dosquet, Lotbinière.
 Le 9 mars a été baptisée, Marie-Aurèle, enfant de M. et Mme Paul Bergeron, née Laura Charrel, Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Bergeron, grands-parents de l'enfant.
 Le 22 mars, Joseph-Léo-Maurice, enfant de M. et Mme Alphonse Viger, née Florida Lambert, Parrain et marraine: M. et Mme Aubert Croteau, oncle et tante de l'enfant.
 Le 27 mars, Joseph-Octave-Gilles, enfant de M. et Mme Joseph Beau-doin, née Marie-Jeanne Royer, Parrain et marraine: M. et Mme Octave Royer, grands-parents de l'enfant.
 Le 28 mars, Joseph-Gérard-Alphonse, enfant de M. et Mme Ernest Bergeron, née Antoinette Côté, Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Côté de St-Flavien, grands-parents de l'enfant.
 Le 21 avril, Louise-Marie-Jeanne, enfant de M. et Mme Aubert Croteau, née Laura Viger, Parrain et marraine: M. Thomas Croteau et Mlle Yvonne Croteau, oncle et tante de l'enfant.
MARIAGES. — Le 22 avril, a été béni le mariage de Mlle Alice Laroche et M. Henri Mailloux, tous deux de cette paroisse.
 MM. William Laroche et Barthélemy Mailloux, pères des époux servaient de témoins.
 Le 29 avril, M. Georges Champagne, fils de M. A. Champagne, a épousé Mlle Euphrasie Demers, fille de M. Delphis Demers, de St-Agapit. Nos meilleurs vœux de bonheur.
DECES. — Le 25 avril est décédé, à l'âge de 24 ans, M. Henri Gingras, fils de M. et Mme Philippe Gingras. Il était l'aîné d'une nombreuse famille.
 Ses funérailles eurent lieu le 27. L'Action Catholique offre ses sincères sympathies à la famille en deuil.
DE PASSAGE. — La Rev. Mère St-Octave, des Soeurs de N.-Dame-du-Perpetuel Secours, est venue récemment visiter son père, M. Johnny Houde, malade.
 — M. l'inspecteur A. Beaudet a fait la visite de nos classes, la dernière semaine d'avril.
SERVICE ANNIVERSAIRE. — Le 5 mai eut lieu le service anniversaire de Mme Nazaire Cayer.

Service de la Côte Nord
 LE V-M PIERRE ARNAUD
 prendra des marchandises au hangar No 14 lundi et mardi, les 22 et 23 juin pour tous les ports de la côte nord.
 De Baie Comeau à Natashquan. Départ jeudi au jour.
 CLARKE STEAMSHIP COMPANY LTD
 Tél. Bureau 2-3941.
 Hangar 2-3931.



Plan d'action
 Tu espères les filer tous les deux?
 Oui. Nous les prendrons sur le fait!
 Bon! Pour ma part, je ferais l'apprenti-forgeron. Tu te chargerai du Professeur.

l'heure de partir. Aussi bien, le temps se remettait décidément au beau et la journée du lendemain s'annonçait laborieuse. On était alors en pleine fennaison et ces gros cultivateurs avaient tous, une forte besogne taillée d'avance. On se sépara tout heureux, jouissant d'avance des prochaines rencontres.
 "D'ailleurs, avait dit quelqu'un à François, tu es arrivé pour quelque temps, je suppose."
 — Bah! quelques temps... quelques jours, au moins.
 Et là-dessus on se quitta. Quand les derniers visiteurs eurent disparu et que les derniers bonssoirs furent échangés dans la nuit, Marie tirant son grand chapelet, s'agenouilla pour la prière du soir. La famille, pieusement groupée autour des vieux, sous la croix de tempéran- ce et le rameau béni, répondait aux longues et monotones invocations de grand-mère. Puis l'on se distribuait dans les chambres, les bruits cessèrent peu à peu, les lumières s'éteignirent et les vieillards eux-mêmes finirent par trouver le sommeil. Mais avant de s'endormir ils s'étaient dit et redit longtemps leur bon-

● Vous voulez des cigarettes douces comme un velours pour la gorge? Cela exige une juste proportion de plusieurs variétés de tabacs habilement mélangés par des experts. La Cigarette Buckingham répond à cette demande.

CIGARETTES
Buckingham
 "Un Velours pour la Gorge"

FOURRURES...
 Assortiment de fourrures d'été.
 Nouveaux manteaux reçus récemment.
 Nouveaux styles.
 Nouveaux modèles.
 Une Visite est sollicitée.
ULDERIC BEDARD
 Marchand de fourrures
 244, Richelieu, Tél.: 3-4893

HOLT, RENFREW
Manteaux de fourrures
 Des modèles que vous trouverez dans la parade de la mode de l'hiver prochain — ACTUELLEMENT OFFERTS AUX PRIX DE L'ETE.
 Votre choix des plus jolis modèles pour porter en 1937... genres ajustés, princesse et "swagger", avec toutes les nouvelles idées de manches et d'encolures... LES COMMANDER DES AUJOURD'HUI, C'EST EPARGNER CONSIDERABLEMENT.
\$7750
 Seal électrique, prix spécial de juin...
\$21500
 Seal Hudson, prix spécial de juin...
 Manteaux confectionnés sur commande d'après n'importe quel canevas que nous avons actuellement à l'étalage. Aucun supplément pour les tailles jusqu'à 38.
HOLT, RENFREW & CO., Limited
 par HARRY F. O'NEILL 1116



LISEZ ET FAITES LIRE L'ACTION CATHOLIQUE
BULLETIN DE SOUSCRIPTION
 Vous trouverez ci-inclus \$ _____ pour _____ mois d'abonnement à l'édition quotidienne. NOUVEL ABONNÉ — ANCIEN ABONNÉ.
 Nom _____ Comté _____
 Adresse _____
 PAR POSTE, À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC
 Abonnement régulier \$4.00
 Six mois \$2.00
 Trois mois \$1.00
 À QUÉBEC PAR PORTIER
 Abonnement régulier \$5.00
 Six mois \$2.50
 Trois mois \$1.25
 On est prêt de nous faire parvenir en souscription par bon de poste, ou par chèque et d'indiquer plus haut en entourant un des deux mots en majuscules noires, s'il s'agit d'un ancien ou d'un nouvel abonné.
 Adressez votre abonnement à L'ACTION CATHOLIQUE, Québec

Une journée d'actions de grâces à Saint-Jean-Baptiste de Québec, hier

Duplessis fera une déclaration officielle demain

A l'occasion de l'ouverture de sa campagne, aux Trois-Rivières. — M. Gault est prêt à appuyer M. Duplessis. — Co dernier réserve sa décision. — Le député de Westmount ne serait plus candidat. — Un ralliement d'automobilistes

Confiance entière à Duplessis

Le Club Drouin reconnaît le chef de l'Union Nationale. — Ce qui importe, c'est de continuer l'œuvre d'épuration et de rénovation. — Un vrai patriote.

Dans une résolution votée samedi au cours d'une assemblée plénière, les membres du club Drouin ont exprimé leur entière confiance en M. Maurice Duplessis, chef reconnu comme le "chef suprême du parti National".

"La principale chose qui importe à l'heure actuelle n'est pas de sauver un parti, mais bien de continuer l'œuvre d'épuration et de rénovation commencée au Parlement", dit la résolution. "Les raisons données par M. Gouin pour se retirer du parti national ne semblent que des prétextes dans le but de ménager une alliance de son groupe avec les survivants du régime."

"M. Duplessis s'est incontestablement conduit comme un vrai patriote en démasquant courageusement l'hypocrisie, en flétrissant avec vigueur les vices et la corruption, en prêchant des formes sociales et chrétiennes et en livrant aux puissances occultes l'un des combats les plus violents de notre histoire."

"M. Duplessis a prouvé sa grandeur d'âme et son véritable caractère d'homme d'état en laissant de côté en tout et partout les mesquines considérations de couleurs politiques, en s'occupant, non pas de sauver un parti ou un autre, mais de prendre les intérêts de toute la population."

Le Comité régional de l'A. C. J. C. diocésaine avertit les membres de la J. I. C. qu'ils pourront porter le costume s'ils le désirent au ralliement de la jeunesse qui aura lieu dimanche soir, à l'occasion du congrès jéciste.

On peut se procurer les cravates brunes caractéristiques du costume jéciste en s'adressant au Secrétariat, Parc Victoria, Québec. Par téléphone à 2-3991.

Le Comité régional de l'A. C. J. C. diocésaine avertit les membres de la J. I. C. qu'ils pourront porter le costume s'ils le désirent au ralliement de la jeunesse qui aura lieu dimanche soir, à l'occasion du congrès jéciste.

M. Horace Philippon a ré-pondu, hier, à M. Grégoire

L'ancien candidat oppositionniste dans le comté de Québec parle à Radio-Canada sous les auspices de l'Action Libérale Nationale. — Il reste aux côtés de Paul Gouin et attaque Duplessis. — Son explication de la rupture.

M. Horace Philippon, avocat et ancien adversaire de M. Frank Byrne, dans le comté de Québec, a prononcé une causerie, à la radio, hier soir, pour répondre à celle prononcée, vendredi dernier par Son Honneur le maire J.-E. Grégoire, député de Montmagny. M. Philippon rendit M. Duplessis responsable de la scission survenue dans les rangs de l'opposition provinciale.

M. Philippon accusa M. Duplessis d'avoir voulu reconstituer l'ancien parti conservateur provincial au dépens de l'Action Libérale Nationale. Il ajouta qu'il "croyait que M. Grégoire aurait assez de droiture pour désavouer publiquement le discours qu'il prononçait, vendredi dernier. Il somma M. le docteur Hamel de dénoncer M. Duplessis et trouva la conduite de M. Drouin assez étrange."

En terminant, M. Philippon déclara qu'il resterait fidèle à M. Paul Gouin et M. Edouard Lacroix et indiqua son intention de briguer de nouveau les suffrages dans Québec-Comté.

Voici un résumé du discours de M. Philippon.

Il signale, au début, que la tâche de répondre à M. le maire Grégoire est délicate. L'orateur de vendredi soir, "a parlé avec une animosité, avec un parti pris. Ces paroles ont sans doute échappé à un homme pour qui j'avais jusqu'ici de l'admiration, mais il n'a pas le droit plus que les autres d'oublier le sens de la mesure, de la justice et de la charité."

M. Philippon examine ensuite la question qui aurait amené la rupture entre M. Duplessis et Gouin. Il reproche à M. Grégoire de ne pas avoir parlé. "Le peu de nous poursuivait-il, eût pu juger en connaissance de cause. Il n'est pas juste de compter sur sa popularité, réelle ou supposée, pour affirmer sans preuve. Son discours restera dans l'esprit des honnêtes gens l'une des injustices les plus audacieuses faites par un homme"

(Suite à la page 11)

4,000 pèlerins à Ste-Anne, hier

On évalue à plus de 4,000 le nombre de pèlerins qui ont visité hier le sanctuaire de Ste-Anne de Beauce. Parmi les pèlerins organisés mentionnons ceux de la paroisse St-Sacrament de Montmagny, sous la direction de R. P. Brissette, de St-Hyacinthe et des Trois-Rivières.

Ce matin même un groupe d'une centaine de fermières de Ste-Flore est allé s'agenouiller au pied de la grande thaumaturge. Le trajet s'est fait en autobus.



M. l'abbé Joseph ROCHETTE, fils de Mme Vve Alf. Rochette, de St-Jean-Baptiste de Québec, a chanté sa première messe en son église paroissiale, hier, alors qu'on célébrait le cinquantenaire de cette paroisse.

Cl. Frigon a succombé à l'hôpital

Le bambin, âgé de 4 ans, avait été blessé par un automobile, hier, aux Grondines. — En traversant le chemin. — Enquête du coroner, demain.

Un tragique accident a causé beaucoup d'émoi, hier après-midi, dans le village des Grondines. Un bambin de quatre ans, Claude Frigon, fils de M. Julien Frigon, boulanger et de Madame Frigon, fut mortellement blessé par une automobile, au moment où il sortait de la cour de la résidence de ses parents. L'enfant est décédé, ce matin, à l'Hôpital Saint-Sacrament, vers 9 h. 30.

L'enfant traversait le chemin, en sortant de la résidence de ses parents, lorsqu'il fut frappé par une automobile. Le conducteur arrêta sa machine quelques pieds après avoir frappé l'enfant, et se porta à son secours. On transporta l'enfant à la résidence de ses parents et le docteur F.-X. Massicot fut appelé en toute hâte. A cause de la gravité des blessures, un chirurgien de Québec, le docteur Florian Trempe fut appelé et ordonna le transport du petit blessé à l'hôpital.

Après examen, les médecins constatèrent que l'enfant avait les deux jambes fracturées et souffrait de plusieurs autres blessures. A son arrivée à l'hôpital, hier soir, l'enfant était dans un grand état de faiblesse et inconscient. Les médecins lui firent l'amputation d'une jambe; l'opération réussit, mais l'enfant est décédé des suites de ses blessures, après avoir repris connaissance, ce matin.

Le coroner tiendra enquête, demain.

René Chaloult va répondre à H. Philippon

M. René Chaloult avocat de Québec prononcera ce soir une causerie radiophonique sous les auspices de l'Union Nationale.

M. Chaloult qui parlera de 7 h. 15 à 8 h. 30 aux postes CHRC, Québec, CRCM, Montréal, CRCM, Hull répondra à M. Philippon.

Un cycliste gravement blessé

Un cycliste a été sérieusement blessé à la route nationale près de St-Jean-Baptiste, lorsqu'il a été frappé par une automobile venant en sens inverse. La victime, M. Arsène Bélanger de Ste-Louise de l'Islet, a été projeté sur la chaussée et a eu un bras et une jambe à la tête et aux bras. Il aurait traversé le chemin au moment même où l'automobile allait pour le dépasser. M. le chanoine J.-T. Lachance, curé s'est rendu sur le lieu de l'accident et a administré les sacrements à la victime.

Ed. Durand se noie dans le Saguenay

CHICOUTIMI, 22. — (D. N. C.) — M. Edmond Durand, de Saint-Félix d'Ottis, âgé de 50 ans et père de trois enfants, s'est noyé samedi après-midi, dans la rivière Saguenay.

La victime était monté dans une chaloupe quand, soudain, une bourrasque de vent fit chavirer son embarcation dans les flots. On se porta à son aide, mais vainement. Le corps de M. Edmond Durand n'avait pas encore été repêché ce matin.

A l'occasion du cinquantenaire de fondation de cette paroisse. — Son Eminence le cardinal Villeneuve assiste à la cérémonie. — La messe solennelle est chantée par un nouveau prêtre, enfant de la paroisse, M. l'abbé Joseph Rochette. — Sermon de Mgr J.-E. Laberge, curé. — Adresse à Son Eminence et réponse du Cardinal. — Félicitations au nouveau prêtre. — Banquet au Patronage. — Les discours.

Les citoyens de St-Jean-Baptiste de Québec, ont hier, rendu grâce à Dieu pour les cinquante années laborieuses de leur paroisse, dont l'histoire n'est pas finie et dont le passé fructueux garantit toute la persévérance fécondité. Ils ont mêlé ensemble leur joie, leur allégresse pour les offrir à Celui qui procède tous les biens et tous les dons.

En apportant le prestige de sa présence et l'approbation de sa parole en une circonstance aussi mémorable, Son Eminence le Cardinal Archevêque a montré l'intérêt qu'il porte à tous ses diocésains.

Une autre cause de grande joie pour les paroissiens fut la célébration de la messe jubilaire par un nouveau lévite, enfant de la paroisse, M. l'abbé Joseph Rochette, ordonné la veille par Son Eminence en la Basilique-Cathédrale.

Cette journée d'actions de grâces a débuté aux pieds des autels. Les messes de sept, huit et neuf heures et demie ont revêtu un cachet de grande solennité.

A chacune d'elles, il y eut programme de chants choisis respectivement par la Petite Maîtrise du Collège des Frères des Ecoles Chrétiennes, la chorale des élèves de l'Académie Ste-Marie la chorale des Dames de l'Union Musicale de Québec.

A l'évangile de chacune de ces messes, il y eut allocution de circonstance par Mgr le curé J.-E. Laberge, P.D.

A dix heures, les Zouaves, la Garde et les Cadets de St-Jean-Baptiste, les Scouts et la Petite Maîtrise se rendirent au Palais Cardinal pour de là accompagner Son Eminence jusqu'à l'église paroissiale. Mgr l'Archevêque et son secrétaire prirent place dans l'auto de S. Ex. le C. G. Croix G.-J. Ernest Côté qui les accompagna.

La messe jubilaire fut célébrée à dix heures et demie, par un enfant de la paroisse, M. l'abbé Joseph Rochette. Le nouveau lévite était accompagné de son cousin, M. l'abbé Rochette, du Séminaire, comme prêtre-assistant, et de MM. les abbés Edgar Marcoux et Henri Giras, grand comme diacre et sous-diacre. Notons que M. l'abbé Giras est un enfant de la paroisse et a été élevé au sous-diaconat samedi dernier.

Son Eminence avait pris place au trône accompagné de MM. les chanoines Denis Garon et Cyrille Gaudet. M. l'abbé E. Bourque dirigeait les cérémonies.

Les prêtres qui ont pris part à ces fêtes sont: Mgr Eugène-C. Lafontaine, P.A., Mgr J.-E. Laberge, P.D., MM. les abbés Ludger Picher, A.-A. Godbout, Louis Bolduc, Arthur Gagnon, Georges Gagné, C.-O. Garon, Dominique Roy, Arm. Duchesneau, H. Garon, Paul Bernier, Joseph Houde, Léon Laberge, L. Lamontagne, Jules LeFrançois, Major abbé Desjardins, Antonio Liberté, Arthur Belleau, D. Moreau, C. L. Boivin, Léo Paquet, Emery Poir, A. Pettigrew, Adélard Piché, Antoine Piché, Roch Potras, R. Poulin, U. Brunet, Chrysologue Desrochers, N.-J. Proulx, Alexandre Vachon, A. Delard Turmel, Elzéar Voyer, Léo Verreault, Oscar Bergeron, Armand O'F.M., Ars. Roy, sup. des Jésuites, L. Quesle, Eudiste, P. Poulin, D. P. B., tous les seminaristes de la paroisse, R. P. Philibert, Henri Martin, O.P., P. Marchal, Chateauguay, P. Léopold, P. Laferrière, S. Bodine, S.V.P.

A tout premier rang des laïcs: Son Honneur le maire J.-E. Grégoire, le col. et Mme Donat Gendron, Mme Vve Alfred Rochette, mère du nouveau prêtre; ses frères: François et Eugène; ses sœurs: Mmes O. Boucher et E. Meunier; ses beaux-frères: MM. O. Boucher et E. Meunier; ses belles-sœurs: Mmes François et Eugène Rochette; ses parrains: M. et Mme S.-J. Mayrand; ses neveux: Jean Boucher et C.-Eugène Rochette, de nombreux cousins, cousines et amis de la famille.

Parmi les notables, mentionnons: M. et Mme Ph. Bédard, M. et Mme Ed. Bélanger (marguillier), M. et Mme Art. Belleau, M. et Mme E. Boivin, M. et Mme C. L. Boivin, M. et Mme J.-W. Boulet, M. et Mme Cél. Côté, M. et Mme G.-J. Ernest Côté, M. et Mme Louis Chollat, M. et Mme Chs Delagrave, M. et Mme F.-A.-J. Dorion, M. et Mme T.-D.

Monsieur l'abbé Joseph Rochette, enfant de cette paroisse, chante aujourd'hui sa première messe.

Ce jeune prêtre n'est point pour vous un étranger. Depuis plusieurs années vous l'avez souvent aperçu dans le chœur de notre église et vous l'avez vu maintes fois prendre part aux offices religieux. Vous avez aussi remarqué sa tenue pieuse et modeste, son attitude recueillie et le sérieux de son caractère.

Monsieur l'abbé Rochette a toujours apporté dans ses études une remarquable application. Actif et consciencieux durant sa carrière d'écolier, il l'a été davantage encore durant ses années de formation sacerdotale au Grand Séminaire de Québec.

Il vient de voir se réaliser le grand désir de sa vie et ses mains sont encore toutes parfumées de l'unction sacrée qui l'a fait prêtre pour l'éternité.

Méditant le remplira le rôle de médiateur entre Dieu et les hommes. Tous les jours il portera à la montagne du sacrifice à l'autel pour offrir la Victime Sainte qui rachète l'humanité. Il ira sur les hauteurs de la prière. — non pas comme Moïse au milieu des éclairs du Sinaï mais comme le Sauveur trans-

(Suite à la page 10, 3e col.)

Nous y verrons aussi les hurons de Lorette et leur grand chef le "Diable Rouge" des vieilles forges.

Les 25, 26, 27 juin, une grande kermesse se tiendra sur le terrain de l'Aréna, où l'on représentera encore les péripéties de la Saint-Jean.

N'oublions pas de décorer toutes nos demeures le 24 juin et aussi d'assister à la messe qui sera chantée en l'église de St-Pierre, à 8 heures du matin, à l'issue de laquelle des allocutions de circonstance seront prononcées par Monsieur le curé Hervé Trudel, Son Honneur le Maire et M. le député Marc Trudel et autres.



M. l'abbé Jacques LESAGE, nouveau prêtre, a célébré sa première messe hier en l'église des Saints-Martyrs. C'était la première fois qu'une première messe était célébrée en cette paroisse de Québec.

Ils ont vu la mort de près, samedi

Trois jeunes gens dans le fossé. — En revenant de la pêche. — On se porte à leur secours. — Sur la route de l'ancienne Lorette. Ils retournent chez eux.

Trois jeunes gens de Québec, Thomas Sherrigan, 58 Ste-Julie, John Wood, 6 rue Ferland et William Crogan, rue Champlain, ont vu la mort de près lorsque leur automobile a capoté dans le fossé sur la route nationale près de l'ancienne Lorette. Ils revenaient d'une excursion de pêche dans une automobile Ford Roadster qu'ils avaient louée le matin même de M. Odilon Cloutier, 99 Boulevard Langelier.

Les trois compagnons revenaient en ville samedi soir vers 7 heures et filaient sur le chemin de la Suète, lorsque dans une courbe prononcée, près de la gare de Lorette, le conducteur perdit le contrôle de sa voiture qui prit le côté du chemin puis dérapa dans le fossé et versa sans dessus dessous.

C'est le Capt. John Hearn, du bris-glace "Mikula" qui fut le premier à arriver sur les lieux de l'accident. Avec l'aide de quelques autres citoyens, il sortit les occupants de leur mauvaise position et leur donna les premiers soins. Il les transporta ensuite dans son automobile jusqu'à la résidence du docteur J.-F. Beliveau, de l'ancienne Lorette. Après avoir été pansés les trois compagnons étaient conduits à l'hôpital Jeffery Hale. Hier, ils étaient assez bien pour retourner dans leur famille.

L'automobile "Ford" de M. Cloutier a été sérieusement endommagée. Elle a été remorquée à Québec par les employés du Garage Berthelot.

Jos. Lavoie est décédé à S. Pascal

La paroisse de St-Pascal vient de perdre un de ses citoyens les mieux connus et des plus estimés en la personne le M. Joseph Lavoie, décédé samedi, dans la 69e année de son âge à la suite d'une maladie de trois ans qu'il a souffert avec une résignation vraiment chrétienne.

Le regrette disparu avait été chef de gare de la localité durant trente ans et s'était fait remarquer par sa grande affabilité à l'égard de tous.

Il était le père des Révérends Soeurs St-Louis de Gonzague, de l'Hôtel-Dieu de Québec, et Gabriel Lallier, de la C. N. D., couvent de Belvédère. Il laisse aussi un frère le R. P. Lavoie, S. J., et deux sœurs: les Révérends Soeurs Ste-Marie du Bon-Pasteur et St-Grégoire, de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Les funérailles auront lieu à St-Pascal, mercredi à dix heures (heure solaire).

L'Action Catholique prie la famille en deuil et tout particulièrement le R. P. Lavoie d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

Feu Ferd. Bélanger

A moins de changements fortuits, le corps de M. Ferdinand Bélanger, ancien journaliste à l'Action Catholique, décédé jeudi dernier, à Edmonton, arrivera demain après-midi, à 5 h. 40, à Lévis, par l'Express Maritime. L'inhumation se fera au cimetière Mont-Marie, à Lévis, quelques minutes après l'arrivée du train.

Déclaration de M. Lacroix à la Ligue des Patriotes

Au cours de l'assemblée de samedi après-midi, sous la présidence de M. Hormidas Langlais. — Le député de Beauce dit qu'on a parlé trop vite. — Ils ne seraient pas coupables. — L'entente se refera-t-elle? — M. Léonard Demers.

Des déclarations qui ont causé une certaine commotion dans le monde de la politique provinciale ont été faites samedi après-midi par M. Edouard Lacroix, député fédéral de Beauce, devant la Ligue des Patriotes de Québec au cours d'une assemblée régulière tenue sous la présidence de M. Hormidas Langlais. C'était la première déclaration publique faite par M. Edouard Lacroix depuis la rupture de l'alliance Gouin-Duplessis et comme le député de Beauce avait laissé entendre au cours de ses explications qu'il était fort possible que l'entente du 7 novembre soit renouvelée d'ici quelques jours la nouvelle se répandit comme une traînée de poudre dans tout Québec et à un moment donné on crut même que l'entente avait été renouvelée au caucus qui se tenait à Sherbrooke samedi après-midi.

Les faits les plus marquants des déclarations de M. Lacroix sont les suivants: à son point de vue il y en a qui ont pris parti trop vite dans ce malentendu; en deuxième lieu ce qui est arrivé n'est pas de la faute de Paul Gouin ni de la faute de Duplessis; en troisième lieu: tout le trouble vient des intrigues des trusts et du capital autour des deux chefs de groupe; en quatrième lieu: Paul Gouin est prêt à se retirer pour assurer l'exécution de son programme si on considère que sa présence peut nuire à son application; en cinquième lieu: les députés réunis en caucus à Montréal vendredi soir se sont tous déclarés favorables au maintien de l'entente du 7 novembre dernier; et en sixième lieu: il est encore possible que l'entente se fasse de nouveau d'ici quelques jours.

Il est à noter que M. Edouard Lacroix est membre de la Ligue des Patriotes de Québec. C'est à ce titre qu'il assistait à la réunion de samedi et à l'invitation du président il prit la parole pour donner des explications sur la situation actuelle.

M. Léonard Demers, un des pionsniers de l'Action Libérale Nationale était aussi présent et il fut également invité à donner son opinion. Ce dernier déclara entre autres choses: "Il n'y a pas de traître ni en Gouin ni en Duplessis. Tout le trouble vient d'une simple question de tactique électorale et il y a certainement moyen de s'entendre."

Les remarques des deux orateurs (Suite à la page 11)

Rhétoriciens de 1910-1911

Les rhétoriciens de 1910-1911 du Séminaire de Québec sont priés d'assister aux funérailles du confrère, M. N.-J. Emile Lefrançois, décédé, à Québec, le samedi, 20 juin. Ces funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, dans l'église de Jacques-Cartier.

Chez les Ursulines

Son Eminence le Cardinal Archevêque présidera demain, 23 juin, à 3 heures, l'inauguration et la bénédiction du Musée des Religieuses Ursulines.

Le baccalauréat

On a commencé ce matin, au Séminaire de Québec, la correction des derniers examens du baccalauréat. Les résultats ne seront cependant pas connus avant la fin de la semaine ou le commencement de la semaine prochaine.

L'Union Nationale ne reconnaît pas M. Philippon

L'ancien candidat dans le comté de Québec a d'ailleurs quitté les rangs de cette organisation, dit M. Oscar Drouin, organisateur en chef. — La déclaration de M. Drouin.

Le lendemain de la dissolution des Chambres, soit le 12 de juin, une prétendue convention de l'Union Nationale aurait été tenue dans le comté de Québec, à Loretteville, à laquelle convention aurait été choisi M. Horace Philippon, avocat de Québec. Comme cette convention avait été organisée sans que nous de l'organisation en ayons été avisés ni directement, ni indirectement, aussitôt que j'en ai été informé, j'ai tenu à notifier, dans une entrevue, les principaux intéressés que nous nous réservions le droit de désapprouver cette convention.

Nous nous servons aujourd'hui de cette réserve pour ne pas reconnaître cette prétendue convention et ne pas approuver le choix qui y a été fait.

En conséquence, je demande à nos amis, les supporters de l'Union Nationale du comté de Québec, de bien vouloir en prendre note. Je leur demande, par leurs interprètes, de bien vouloir s'entendre avec nous pour organiser une autre convention ou un autre mode de choix de candidat, le tout porté à notre connaissance auparavant.

Quant à Monsieur Philippon, il a quitté l'Union Nationale et il ne peut être question de lui comme candidat de l'Union Nationale, pour aucune considération, dans le comté de Québec.

Oscar DROUIN.

Examens de musique

qui ont eu lieu cette semaine au Parlement

les examinateurs ont choisi les pianos

KNABE CONCERT et MASON & RISC

pour leurs qualités de tonalité et de sonorité impeccable — et leur beauté si classique.

En vente chez:

Pianos Rodios C. ROBITAILLE Moebles

320, ST-JOSEPH L'AMBIANCE DE SERVICE ET DE LA QUALITÉ

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique Directeur Jules DORION

SAMEDI, 20 JUIN 1936

Premier Québec

Un esprit nouveau

Nécessaire en politique, comme ailleurs, pour préparer l'ordre nouveau.

Une constatation s'impose de plus en plus : la crise, c'est le défaut de synchronisation entre une évolution lente; celle de l'esprit social, et une évolution rapide : celle de l'économie.

Nous marchons vers un ordre nouveau, c'est incontestable; et nous ne goûterons probablement pas la paix avant d'avoir franchi la présente étape de l'évolution historique.

Un ordre nouveau ne peut se préparer sans la formation préalable d'un esprit nouveau.

S'il est un domaine où l'esprit a besoin de se renouveler, c'est bien celui de la politique, parce que la politique, c'est ou, du moins, ce devrait être le bureau architectural où, constamment, s'élaborent les plans de la cité future.

* * *

Que signifie l'esprit nouveau, en politique ?

C'est d'abord un esprit plus confiant que celui de jadis en l'efficacité de la doctrine de l'Eglise comme norme régissant l'édification d'un peuple grand, fort, heureux et fier.

Evidemment, notre société est en progrès sur ce point. Aujourd'hui, les chefs des trois groupes provinciaux qui se disputent la faveur populaire affirment leur confiance dans les principes de la sociologie chrétienne pour inspirer toute l'œuvre de construction sociale. C'est même réconfortant de voir aujourd'hui les journaux catholiques cités par tous les groupes comme les porte-parole d'une école... bienfaisante. L'Action Catholique, pour sa part, y voit un heureux signe des temps.

L'esprit nouveau, en politique, c'est encore celui qui croit à la possibilité comme à la nécessité de la moralité publique et qui méprise jusqu'à les combattre sans merci la corruption électorale et la profitisme de toute espèce.

Cet esprit nouveau, nous commençons à le rencontrer ici et là, Dieu merci, la conscience publique reprend ses droits. On a cessé de croire permis, en politique, des actes que l'on réprouve partout ailleurs comme contraires à la morale chrétienne et à la dignité humaine. Plaise à Dieu qu'il en soit longtemps ainsi.

* * *

L'esprit nouveau, en politique, c'est de plus celui qui confie à l'intelligence l'étude des questions publiques.

Cet esprit nouveau fait lui aussi son chemin parmi nos populations. Aujourd'hui, l'esprit de parti, qui aveuglait si tristement l'électeur, est fort en baisse, pour l'honneur et le bien de notre chère Province. Les journaux chargés de souffler sur cet incendie destructeur qu'est l'esprit de parti sont tombés en défaveur au point que, pour se réhabiliter auprès d'une population maintenant décidée d'user de son intelligence, ils doivent, transitoirement du moins, se montrer plus respectueux de la vérité.

L'esprit nouveau réserve encore une place à l'intelligence, lorsqu'il met fin à la confusion malhonnête des questions et des personnes fédérales et provinciales en vue d'escamoter du peuple un verdict tantôt fédéral tantôt provincial, selon les exigences du parti. C'est évident, le public ne tolérera pas, cette fois, que des politiciens petits, moyens ou grands mêlent les cartes fédérales et provinciales dans le seul but de maintenir en bon état de fonctionnement leur machine électorale, qui est ou devrait être une quantité négligeable, en somme, dans la vie d'un peuple. Nous sommes heureux de constater que l'un de nos groupes politiques provinciaux s'est complètement désolidarisé de tout groupe fédéral pour ne s'occuper que de politique et d'élections provinciales. Espérons que cette attitude se généralisera, par respect pour l'intelligence des électeurs et par souci du bien commun.

* * *

Enfin, l'esprit nouveau en politique sera généreux. Il sera fait de civisme et non de calculs. On fera désormais de la politique, dans un parti ou dans un autre, moins pour se créer un achalandage que pour accomplir sa part du devoir social, étant convaincu de la rigoureuse nécessité d'une saine législation et d'une administration publique honnête pour assurer la prospérité générale.

L'esprit nouveau en politique exigera bientôt que les hommes principalement responsables de l'orientation politique du pays et de la province ne fassent que de la politique et se contentent de la rémunération directe de leurs fonctions, mettant toutes les énergies de leur esprit et de leur cœur au service du public et fuyant comme la peste les situations où ils auraient à choisir entre deux maîtres aux intérêts contraires. Les hommes d'Etat incapables de se contenter de la rémunération directe (augmentée, s'il le faut) seront probablement considérés comme manquant de vocation et, donc, incapables de remplir adéquatement cette belle mission.

* * *

Ces considérations peuvent en surprendre plusieurs; mais en face du vieux ordre politique qui est devenu un véritable désordre, il faut bien se creuser un peu les méninges et rechercher les conceptions d'un ordre nouveau qui ne soit pas, celui-là, un désordre organisé.

Chose irréalisable sans la semence d'idées nouvelles propres à créer ou à développer un esprit nouveau, idées que tout le monde a le droit de discuter sans que nous puissions nous en formaliser, mais dont nous garantissons la sincérité, idées, enfin, que nous ne défendons à aucun parti de faire siennes.

Car peu nous importe par qui le bien se fera, pourvu qu'il se fasse.

Eugène L'HEUREUX

Petites Notes

Libéralisme doctrinal

M. Edmond Turcotte, rédacteur-en-chef du "Canada" refuse toujours, en dépit de nos invitations, de définir le "libéralisme doctrinal", cette doctrine pour laquelle il se montre si enthousiaste.

Afin d'amener M. Turcotte à définir son cher "libéralisme doctrinal", nous nous sommes pliés à son caprice, en définissant ce qu'il devrait connaître tout comme nous : le corporatisme québécois de demain.

M. Turcotte n'est pas satisfait de notre définition. Parlons franchement : M. Turcotte n'accepterait aucune définition, dans la circonstance, parce qu'il cherche un faux-fuyant pour éviter de définir son "libéralisme doctrinal", dont il a échappé le mot fort malencontreusement pour lui.

S'il est vrai que notre définition manque de précision — et, pour les besoins de la discussion, nous l'admettons — M. Turcotte ne se trouve pas justifiable de cacher à ses lecteurs ce qu'il entend par "libéralisme doctrinal".

Il ne faut pas l'oublier, notre peuple a encore plus besoin de connaître les doctrines inspiratrices de ses journaux que les théories corporatistes, si importantes que puissent être celles-ci.

M. Turcotte refusera-t-il jusqu'à la fin de nous dire ce qu'il entend par son cher "libéralisme doctrinal" ?

Nous tenons à connaître sa réponse. L'affaire est importante. Ce n'est pas pour le plaisir d'ergoter avec M. Turcotte ou de faire poser celui-ci que nous avons écrit cette question. Il faut que les lecteurs sachent de quelle doctrine s'inspirent les rédacteurs qui rédigent leurs journaux.

Une réponse sérieuse, cette fois, s. v. p. ?

E. L.

Le tourisme canadien

Le tourisme donne au Canada une balance favorable de \$122,915,000, pour l'année 1935.

S'il faut en croire les statistiques fournies par la "Revue du Revenu national", les étrangers ont laissé chez nous \$202,314,000, et nous avons porté à l'étranger \$79,399,000.

Tous ces chiffres marquent une augmentation de plus de 25% sur l'année 1934 mais une diminution de plus de 30% sur l'année 1929, l'année par excellence du tourisme.

On calcule que les touristes d'outre-mer ont dépensé au Canada, en 1935, plus de 10 millions, soit un demi million de plus qu'en 1934. Les touristes américains voyageant par rail et par bateau nous ont laissé 60 millions comparativement à 131 millions pour les automobilistes.

Le tourisme est donc pour le Canada une source appréciable de revenus. Nos gouvernements doivent donc s'efforcer de l'exploiter sans la tarir. Et chacun de nous doit faire ce qu'il peut pour plaire aux étrangers qui nous visitent.

L.-P. R.

Décadence de l'attention

M. Georges Duhamel est d'avis que les propriétaires de journaux abusent des illustrations et des artifices typographiques. Il voit dans l'emploi de plus en plus répandu des vignettes et des gros titres une cause de la décadence de l'attention.

"La photographie est une précieuse conquête de la science, écrit-il, mais si la photographie rend l'homme paresseux, si elle que la photographie est funeste et qu'il faut la tenir en bride".

M. Duhamel ne changerait certes pas d'idée s'il était au courant de l'indifférence de la photo du "Soleil" au lendemain de l'assemblée de Victoriaville.

L'écrivain français ajoute encore :

"Les artisans de la grande presse ne peuvent plus, dès maintenant, remonter la pente sur laquelle ils se sont engagés. Ils le savent, ils le sentent. Pour ne pas se réduire à la publication d'albums, pour attirer et fixer quand même le regard du public égaré, las et indifférent, ils ont imaginé certains artifices typographiques. Nous savons d'ores et déjà que les manchettes et les gros titres ne sont pas des remèdes et qu'ils ne contribuent au contraire à ce phénomène unique, dans l'humanité moderne : la décadence de l'attention".

Qui sera contredire Duhamel ?

L.-P. R.

La religion force nationale

Etudier les enseignements de l'Evangile, le droit naturel et la révélation chrétienne

La saine philosophie sociale distingue entre le droit naturel et les enseignements de la révélation chrétienne. Le droit naturel est la révélation chrétienne sont, tous deux, la manifestation de la volonté du bon Dieu aux hommes et tous deux forment des sources d'enseignements obligeant les hommes.

Le bon Dieu nous a manifesté clairement sa volonté par la création. La nature des êtres créés, surtout la nature humaine, étudiée à la lumière de l'intelligence nous manifeste la volonté de Dieu sur la place que ces êtres doivent occuper. Quand il est question de l'homme, l'étude de sa nature nous montre clairement les devoirs de l'homme envers son Créateur. C'est la religion naturelle. Cette étude nous montre d'une clarté irréfutable les droits et les devoirs des hommes, les uns envers les autres, comme elle nous montre la nécessité de l'ordre social, des droits et des devoirs des dépositaires du pouvoir social comme les droits et les devoirs des sujets, en face du pouvoir social. Tout cet ensemble de connaissances des droits et des devoirs, connues, acquises par les lumières naturelles et la raison, forme le droit naturel.

Comme le droit naturel repose sur la connaissance de l'existence d'un Dieu créateur et sur le droit absolu de ce Dieu créateur de dicter sa volonté aux êtres raisonnables créés par Lui qui ne comprendra pas la place que Dieu doit occuper dans l'organisation des sociétés humaines ? Qui ne comprendra pas que, sans Dieu, il est impossible d'organiser une société humaine solide et durable ?

Le droit naturel donne aux sociétés humaines quand il est compris et observé, un fondement solide pour faire des sociétés fortes et durables. Quand on tient compte de l'enseignement de la révélation chrétienne comme les enseignements du droit naturel deviennent une base sociale capable d'assurer un parfait bonheur, même sur cette terre, autant que le bonheur est possible dans la vie présente !

A la veille des hostilités entre l'Italie et l'Ethiopie, en 1935, une certaine presse mondiale se répandait en reproches contre N. S. P. Pie XI. On l'accusait de ne pas parler de la nécessité de la paix. On accusait le Saint Père de ne pas s'élever contre l'Italie, de ne pas lancer l'excommunication contre Mussolini.

Le Pape avait pourtant parlé. Il avait parlé clairement. Il avait proclamé la nécessité de la paix. Il avait indiqué la voie capable de donner au monde une paix durable. Le Pape avait dit ce que pouvait être la paix durable. La paix durable c'est la paix appuyée sur la vérité, la justice, et la charité. Le monde oublieux de la révélation chrétienne, le monde de la diplomatie contemporaine, trop oublieux de Dieu et des enseignements proclamés par Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne sachant plus ce qu'est la vérité, la justice et la charité, n'a point su comprendre le Pape.

Pour tout ce monde le Pape parlant de la paix dans la vérité, la justice et la charité parlait un langage incompréhensible. La révélation chrétienne perfectionne l'enseignement du droit naturel. La vérité, la justice et la charité existent dans l'enseignement du droit naturel. La révélation chrétienne nous donne sur ces mots de vérité, de justice et de charité des précisions étendues.

Le Pape avait pourtant parlé. Il avait parlé clairement. Il avait proclamé la nécessité de la paix. Il avait indiqué la voie capable de donner au monde une paix durable. Le Pape avait dit ce que pouvait être la paix durable. La paix durable c'est la paix appuyée sur la vérité, la justice, et la charité. Le monde oublieux de la révélation chrétienne, le monde de la diplomatie contemporaine, trop oublieux de Dieu et des enseignements proclamés par Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne sachant plus ce qu'est la vérité, la justice et la charité, n'a point su comprendre le Pape.

La religion est nécessaire à la société. Le patriotisme doit chercher à introduire la religion dans la société.

La nation canadienne est une nation religieuse. La foi chrétienne est encore la foi chez l'immense majorité des Canadiens. Notre patriotisme canadien comprend-il assez cette nécessité d'un fondement de religion pour notre société ?

H.-A. SIMARD, prêtre.

"Le Messager", Sherbrooke.

Tribune libre.

Et le dimanche ?

M. le Rédacteur.

Je me permets de porter à la connaissance de votre journal et de ses lecteurs un fait regrettable qui s'est passé le jour de la Fête-Dieu, à Québec. La livraison de la crème à la glace a eu lieu durant toute la journée. Des patrons se sont même permis de faire travailler tout leur personnel.

Il semble que les employés des lalleries devraient jouir de quel que repos, le dimanche, comme leurs concitoyens. Et le dimanche, c'est le jour du Seigneur pour les laïques comme pour tous les autres.

La distribution de la crème à la glace est un service public d'une importance inférieure à celui de la distribution du lait. Le premier service est lié à un plaisir légitime, mais plaisir tout de même, alors que le second est lié à la conservation de la vie.

Il faudra tenir compte de cette distinction, si on veut se conformer au précepte dominical.

Merci M. le Rédacteur, X de Québec.

Un nouveau débat sur l'assistance-chômage

(Suite de la 1ère page)

mes n'auraient qu'une somme minime d'épargne et seraient encore dans une situation précaire. M. Rogers, ministre du Travail, leur rappelle que le ministère du Travail était toujours

Etudier les enseignements de l'Evangile, le droit naturel et la révélation chrétienne. Le droit naturel est la révélation chrétienne sont, tous deux, la manifestation de la volonté du bon Dieu aux hommes et tous deux forment des sources d'enseignements obligeant les hommes.

Huit mois se sont écoulés depuis le commencement des hostilités entre l'Italie et l'Ethiopie. La presse mondiale a narré, au jour le jour, les péripéties dans les efforts de la diplomatie des grandes puissances.

Que de paroles pour soutenir l'inviolabilité des conventions ! Que de documentations, en paroles et en actes, pour forcer l'observance de l'inviolabilité des conventions entre nations ! Le résultat de tout ce travail ? On n'a qu'à suivre les événements qui vont se dérouler pour juger.

Pour nous aider à former un jugement intelligent et désintéressé au milieu de toutes ces appréciations dans le monde de la politique internationale sur la sainteté et l'inviolabilité des traités, regardons la conduite de ces nations dans l'histoire contemporaine sur cette question.

Les grandes nations comme les petites se sont ligüées contre l'Italie parce qu'elle est accusée de violation de la convention de la Société des Nations. Quelques-unes seraient prêtes à déclarer la guerre pour contenir la sainteté des traités. Comment, dans leur histoire et dans leur gouvernement intérieur, sont-elles respectueuses des traités ? N'oublions pas que ces nations ligüées contre une autre nation sont l'Angleterre, la Russie, l'Espagne, le Mexique, la France et d'autres. Ne serait-il pas possible de leur dire : que la nation sans culpabilité jette la première pierre ?

L'accusé, le pèlé, le galeux, c'est Mussolini. Il ne faut pas oublier que Mussolini, en Italie, a mis au ban de la société le communisme et la franc-maçonnerie et que les communistes et les maçons ont juré de détruire la sainteté des traités. Comment, dans leur histoire et dans leur gouvernement intérieur, sont-elles respectueuses des traités ? N'oublions pas que ces nations ligüées contre une autre nation sont l'Angleterre, la Russie, l'Espagne, le Mexique, la France et d'autres. Ne serait-il pas possible de leur dire : que la nation sans culpabilité jette la première pierre ?

Peu de romans d'aventures sont aussi passionnants que cette histoire vécue. Appuyée par Richelieu, la "Compagnie de St-Christophe" devenue par la suite la "Compagnie des Isles d'Amérique" entreprend d'installer aux Antilles une colonisation blanche. Le P. Jalabert dégage en quelques traits rapides, mais très saisissants, les solutions improvisées, les tâtonnements et les réussites de cette "Enéide qui finit en Géorgiques". Il ne cache pas que la politique indigène fut par trop radicale. Une politique de justice et de sagesse eût conseillé d'entendre avec les indigènes. Sans doute, les Caraïbes étaient "mansuetos" jusqu'à nos dernières conséquences, puisqu'ils se régalèrent du corps de leurs ennemis "rôti bien sec". Appréciant en gourmets les fins morceaux, ils avaient avoir un faible pour la viande des Français, "les meilleurs et les plus délicats à manger"; tandis que "les Espagnols estoient si durs". A part cela, d'un naturel bête, doux et affable", au dire du P. Du Tertre.

Après avoir montré les rapides progrès du peuplement colonial, le P. Jalabert fait allusion, au chapitre de la traite des noirs. Cette question sera traitée dans un prochain article qui contiendra des détails sur le trafic des négriers.

Le premier ministre King rappelle qu'il y avait vaste différence entre la loi des secours de M. Bennett et celle de l'administration actuelle. Cette dernière n'est pas comme celle de M. Bennett fondée sur les dispositions de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement. Elle est basée sur la loi des dépenses. Ce n'est pas une simple législation par décret comme celle des conservateurs.

M. Bennett ne parut pas très convaincu. Il expliqua aussi à M. Gardiner pourquoi il avait parlé de la surveillance des fonds de secours.

Le ministre du Travail, M. Rogers, a dit à la Chambre des Communes samedi que 8,689 hommes des camps de concentration avaient été mis au travail à l'entretien différé des chemins de fer du C.N.R. et du C.P.R. D'autre part, poursuit-il, "des centaines" ont refusé de travailler ainsi. On leur a signifié de quitter les camps. Ceux-ci seront fermés le premier juillet. Actuellement, il y en a moins de 1,500 hommes dans ces camps, y compris le personnel de surveillance. Sur les 8,689 hommes mis au travail, on en compte 1,679 de Québec et 2,335 des camps ontariens. En plus des hommes qui travaillent aux chemins de fer, plusieurs ont quitté les camps pour aller travailler chez eux. Lorsque la paie des hommes fut augmentée de \$5. à \$15 par mois en mars, un ordre général fut donné que les hommes devaient accepter du travail ou quitter ces camps. M.

3e centenaire des Antilles françaises

Des fêtes ont marqué le troisième centenaire des Antilles françaises. Elles ont retenu un instant l'attention par l'éclat des costumes exotiques mais il serait méprisable de croire qu'elles ont apporté aux assistants une information précise sur l'histoire de la Martinique et de la Guadeloupe. Les fêtes passent, heureusement les écrits restent et fournissent à ceux qui sont curieux des origines des "Iles d'Enfer" une ample moisson de documents historiques.

Dans les ETUDES (1), le P. Louis Jalabert, membre de l'Académie des Sciences coloniales trace un vivant et très brillant tableau des origines des Antilles. "L'histoire de nos Antilles, écrit-il, c'est tout un chapitre de l'épopée maritime de la France : choses d'écadres et hardis abordages, prouesses de la course, invraisemblables audaces de la filibuste. Et la politique s'en mêle, c'est la tragédie des Iles, devenue monnaie d'appont, qui change de maîtres au gré des diplomates. C'est encore une économie nouvelle qui s'installe et bientôt fera justice des erreurs de l'Exclusif et du Pacte colonial; un commerce qui s'organise grâce à l'industrieuse activité de ceux de notre race; des vaisseaux qui sillonnent l'océan en lourds convois ou se glissent entre deux escadres de surveillance; d'exotiques marchandises qui s'entassent dans les docks de Bordeaux ou de Nantes et s'en vont ranimer la vie des côtes américaines et alimenter par nos marchands un intense trafic de toutes les denrées coloniales dont la gourmandise de l'Europe ne peut plus se passer.

De cette immense histoire, le P. Jalabert a retenu deux épisodes principaux : les débuts de la colonisation, exemple concret de la solution empirique des problèmes coloniaux, tels qu'ils se posaient en une colonie de peuplement; et puis, quelques traits de la vie commerciale d'un grand port, montrant le rôle de tout premier plan que jouèrent, au dix-septième et au dix-huitième siècles, les Antilles dans l'économie française.

Peu de romans d'aventures sont aussi passionnants que cette histoire vécue. Appuyée par Richelieu, la "Compagnie de St-Christophe" devenue par la suite la "Compagnie des Isles d'Amérique" entreprend d'installer aux Antilles une colonisation blanche. Le P. Jalabert dégage en quelques traits rapides, mais très saisissants, les solutions improvisées, les tâtonnements et les réussites de cette "Enéide qui finit en Géorgiques". Il ne cache pas que la politique indigène fut par trop radicale. Une politique de justice et de sagesse eût conseillé d'entendre avec les indigènes. Sans doute, les Caraïbes étaient "mansuetos" jusqu'à nos dernières conséquences, puisqu'ils se régalèrent du corps de leurs ennemis "rôti bien sec". Appréciant en gourmets les fins morceaux, ils avaient avoir un faible pour la viande des Français, "les meilleurs et les plus délicats à manger"; tandis que "les Espagnols estoient si durs". A part cela, d'un naturel bête, doux et affable", au dire du P. Du Tertre.

Après avoir montré les rapides progrès du peuplement colonial, le P. Jalabert fait allusion, au chapitre de la traite des noirs. Cette question sera traitée dans un prochain article qui contiendra des détails sur le trafic des négriers.

Le premier ministre King rappelle qu'il y avait vaste différence entre la loi des secours de M. Bennett et celle de l'administration actuelle. Cette dernière n'est pas comme celle de M. Bennett fondée sur les dispositions de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement. Elle est basée sur la loi des dépenses. Ce n'est pas une simple législation par décret comme celle des conservateurs.

M. Bennett ne parut pas très convaincu. Il expliqua aussi à M. Gardiner pourquoi il avait parlé de la surveillance des fonds de secours.

Le ministre du Travail, M. Rogers, a dit à la Chambre des Communes samedi que 8,689 hommes des camps de concentration avaient été mis au travail à l'entretien différé des chemins de fer du C.N.R. et du C.P.R. D'autre part, poursuit-il, "des centaines" ont refusé de travailler ainsi. On leur a signifié de quitter les camps. Ceux-ci seront fermés le premier juillet. Actuellement, il y en a moins de 1,500 hommes dans ces camps, y compris le personnel de surveillance. Sur les 8,689 hommes mis au travail, on en compte 1,679 de Québec et 2,335 des camps ontariens. En plus des hommes qui travaillent aux chemins de fer, plusieurs ont quitté les camps pour aller travailler chez eux. Lorsque la paie des hommes fut augmentée de \$5. à \$15 par mois en mars, un ordre général fut donné que les hommes devaient accepter du travail ou quitter ces camps. M.

Le premier ministre King rappelle qu'il y avait vaste différence entre la loi des secours de M. Bennett et celle de l'administration actuelle. Cette dernière n'est pas comme celle de M. Bennett fondée sur les dispositions de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement. Elle est basée sur la loi des dépenses. Ce n'est pas une simple législation par décret comme celle des conservateurs.

M. Bennett ne parut pas très convaincu. Il expliqua aussi à M. Gardiner pourquoi il avait parlé de la surveillance des fonds de secours.

Le ministre du Travail, M. Rogers, a dit à la Chambre des Communes samedi que 8,689 hommes des camps de concentration avaient été mis au travail à l'entretien différé des chemins de fer du C.N.R. et du C.P.R. D'autre part, poursuit-il, "des centaines" ont refusé de travailler ainsi. On leur a signifié de quitter les camps. Ceux-ci seront fermés le premier juillet. Actuellement, il y en a moins de 1,500 hommes dans ces camps, y compris le personnel de surveillance. Sur les 8,689 hommes mis au travail, on en compte 1,679 de Québec et 2,335 des camps ontariens. En plus des hommes qui travaillent aux chemins de fer, plusieurs ont quitté les camps pour aller travailler chez eux. Lorsque la paie des hommes fut augmentée de \$5. à \$15 par mois en mars, un ordre général fut donné que les hommes devaient accepter du travail ou quitter ces camps. M.

Après avoir montré les rapides progrès du peuplement colonial, le P. Jalabert fait allusion, au chapitre de la traite des noirs. Cette question sera traitée dans un prochain article qui contiendra des détails sur le trafic des négriers.

Le premier ministre King rappelle qu'il y avait vaste différence entre la loi des secours de M. Bennett et celle de l'administration actuelle. Cette dernière n'est pas comme celle de M. Bennett fondée sur les dispositions de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement. Elle est basée sur la loi des dépenses. Ce n'est pas une simple législation par décret comme celle des conservateurs.

M. Bennett ne parut pas très convaincu. Il expliqua aussi à M. Gardiner pourquoi il avait parlé de la surveillance des fonds de secours.

Le ministre du Travail, M. Rogers, a dit à la Chambre des Communes samedi que 8,689 hommes des camps de concentration avaient été mis au travail à l'entretien différé des chemins de fer du C.N.R. et du C.P.R. D'autre part, poursuit-il, "des centaines" ont refusé de travailler ainsi. On leur a signifié de quitter les camps. Ceux-ci seront fermés le premier juillet. Actuellement, il y en a moins de 1,500 hommes dans ces camps, y compris le personnel de surveillance. Sur les 8,689 hommes mis au travail, on en compte 1,679 de Québec et 2,335 des camps ontariens. En plus des hommes qui travaillent aux chemins de fer, plusieurs ont quitté les camps pour aller travailler chez eux. Lorsque la paie des hommes fut augmentée de \$5. à \$15 par mois en mars, un ordre général fut donné que les hommes devaient accepter du travail ou quitter ces camps. M.

Après avoir montré les rapides progrès du peuplement colonial, le P. Jalabert fait allusion, au chapitre de la traite des noirs. Cette question sera traitée dans un prochain article qui contiendra des détails sur le trafic des négriers.

Le premier ministre King rappelle qu'il y avait vaste différence entre la loi des secours de M. Bennett et celle de l'administration actuelle. Cette dernière n'est pas comme celle de M. Bennett fondée sur les dispositions de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement. Elle est basée sur la loi des dépenses. Ce n'est pas une simple législation par décret comme celle des conservateurs.

M. Bennett ne parut pas très convaincu. Il expliqua aussi à M. Gardiner pourquoi il avait parlé de la surveillance des fonds de secours.

Le ministre du Travail, M. Rogers, a dit à la Chambre des Communes samedi que 8,689 hommes des camps de concentration avaient été mis au travail à l'entretien différé des chemins de fer du C.N.R. et du C.P.R. D'autre part, poursuit-il, "des centaines" ont refusé de travailler ainsi. On leur a signifié de quitter les camps. Ceux-ci seront fermés le premier juillet. Actuellement, il y en a moins de 1,500 hommes dans ces camps, y compris le personnel de surveillance. Sur les 8,689 hommes mis au travail, on en compte 1,679 de Québec et 2,335 des camps ontariens. En plus des hommes qui travaillent aux chemins de fer, plusieurs ont quitté les camps pour aller travailler chez eux. Lorsque la paie des hommes fut augmentée de \$5. à \$15 par mois en mars, un ordre général fut donné que les hommes devaient accepter du travail ou quitter ces camps. M.

Après avoir montré les rapides progrès du peuplement colonial, le P. Jalabert fait allusion, au chapitre de la traite des noirs. Cette question sera traitée dans un prochain article qui contiendra des détails sur le trafic des négriers.

Le premier ministre King rappelle qu'il y avait vaste différence entre la loi des secours de M. Bennett et celle de l'administration actuelle. Cette dernière n'est pas comme celle de M. Bennett fondée sur les dispositions de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement. Elle est basée sur la loi des dépenses. Ce n'est pas une simple législation par décret comme celle des conservateurs.

M. Bennett ne parut pas très convaincu. Il expliqua aussi à M. Gardiner pourquoi il avait parlé de la surveillance des fonds de secours.

Le ministre du Travail, M. Rogers, a dit à la Chambre des Communes samedi que 8,689 hommes des camps de concentration avaient été mis au travail à l'entretien différé des chemins de fer du C.N.R. et du C.P.R. D'autre part, poursuit-il, "des centaines" ont refusé de travailler ainsi. On leur a signifié de quitter les camps. Ceux-ci seront fermés le premier juillet. Actuellement, il y en a moins de 1,500 hommes dans ces camps, y compris le personnel de surveillance. Sur les 8,689 hommes mis au travail, on en compte 1,679 de Québec et 2,335 des camps ontariens. En plus des hommes qui travaillent aux chemins de fer, plusieurs ont quitté les camps pour aller travailler chez eux. Lorsque la paie des hommes fut augmentée de \$5. à \$15 par mois en mars, un ordre général fut donné que les hommes devaient accepter du travail ou quitter ces camps. M.

Après avoir montré les rapides progrès du peuplement colonial, le P. Jalabert fait allusion, au chapitre de la traite des noirs. Cette question sera traitée dans un prochain article qui contiendra des détails sur le trafic des négriers.

Le premier ministre King rappelle qu'il y avait vaste différence entre la loi des secours de M. Bennett et celle de l'administration actuelle. Cette dernière n'est pas comme celle de M. Bennett fondée sur les dispositions de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement. Elle est basée sur la loi des dépenses. Ce n'est pas une simple législation par décret comme celle des conservateurs.

M. Bennett ne parut pas très convaincu. Il expliqua aussi à M. Gardiner pourquoi il avait parlé de la surveillance des fonds de secours.

Le ministre du Travail, M. Rogers, a dit à la Chambre des Communes samedi que 8,689 hommes des camps de concentration avaient été mis au travail à l'entretien différé des chemins de fer du C.N.R. et du C.P.R. D'autre part, poursuit-il, "des centaines" ont refusé de travailler ainsi. On leur a signifié de quitter les camps. Ceux-ci seront fermés le premier juillet. Actuellement, il y en a moins de 1,500 hommes dans ces camps, y compris le personnel de surveillance. Sur les 8,689 hommes mis au travail, on en compte 1,679 de Québec et 2,335 des camps ontariens. En plus des hommes qui travaillent aux chemins de fer, plusieurs ont quitté les camps pour aller travailler chez eux. Lorsque la paie des hommes fut augmentée de \$5. à \$15 par mois en mars, un ordre général fut donné que les hommes devaient accepter du travail ou quitter ces camps. M.

Après avoir montré les rapides progrès du peuplement colonial, le P. Jalabert fait allusion, au chapitre de la traite des noirs. Cette question sera traitée dans un prochain article qui contiendra des détails sur le trafic des négriers.

Les hommes politiques nouveaux

Jugement d'un Français

Le désarroi profond des esprits, la faillite des anciens partis, la vaine des étiquettes et des institutions, l'impuissance des institutions préparées le pays à accueillir des hommes nouveaux. Il commence à en avoir assez de ces politiciens qui, flottant à plein opportunisme politique, économique et social, sans aucune idée directrice, cèdent toujours aux courants qui portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et bouchent, au plus pressé et au petit bonheur, les trous du malheureux bâtiment qu'ils pilotent. Le pays ne se refuserait pas à ceux qui apparaîtraient à la fois détenteurs d'une doctrine et porteurs d'une énergie capable de porter l'absence de fait essentiellement défaut à la société moderne.

Or, que ces hommes nouveaux ne puissent être que des hommes animés par le christianisme, ce n'est pas seulement une conviction basée sur l'examen théorique des

LA Vie Sociale

Madame Ernest Lapointe et Lady MacBrien sont attendues à Québec demain.

L'honorable M. et madame L. A. Taschereau font un séjour dans les Laurentides, les invités de M. et madame F.-W. Clarke.

L'honorable juge et madame Lucien Cannon passent l'été au Lac St-Joseph avec leur famille.

Lady Fiset est de retour en notre ville après un court voyage à Ottawa.

Madame Dugas, épouse de l'honorable M. Lucien Dugas, de Joliette, était de passage à Québec en fin de semaine.

M. le docteur J.-E. Dussault, M.P., doit revenir mardi d'Ottawa.

Mademoiselle Cécile Perrault fait un bref séjour à Ottawa.

Madame Arthur Rousseau et madame Louis Rousseau sont revenues d'Europe, hier, à bord de l'"Aurania".

La famille de M. Lionel Bergeron passe l'été à Baie Saint-Paul.

Mademoiselle Valérie Seifert est de retour à Québec après un séjour dans la métropole.

M. et madame Thomas Maher occupent leur chalet, au Lac St-Joseph.

Madame Jean Allouche, de Paris, fait un séjour en notre ville, l'invitée de son père, M. A.-J. Pelland.

M. et madame Jean Blais ont pris leur résidence d'été à Saint-Laurent, I. O.

BEAUX SUCCES

M. Fernando St-Georges, élève du professeur Gilbert, vient d'obtenir de l'Académie de Musique son diplôme classe "Supérieure" pour violon avec la note grande distinction. Nos félicitations.

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Françoise Boucher, fille de M. et madame Emory Boucher, 80 de la Normandie, a obtenu son diplôme SUPÉRIEUR de piano de l'Académie de Musique avec grande distinction.

Elle était l'élève de la Révérende Mère St-Bernardin du Convent des Sœurs de St-François d'Assise.

Nos félicitations à l'élève et à son professeur.

Mlle La Parisienne dit.

*La jeune femme sur la bouteille de LA PARISIENNE

ELLE N'ABIMERA PAS VOS MAINS!

LA PARISIENNE est une Eau de Javelle infatigable: elle ne contient ni lessive ni caustique et n'affecte pas plus les mains que le savon.

LA PARISIENNE
EAU DE JAVELLE
F. YON & F. YON LIMITÉE
Rues Morin & Montmagny
Tél.: 2-7770

ARTICLES
de VOYAGE
SACQUES pour DAMES
et CUIRS de FANTAISIE
Z.F. ROY
43 St-Jean - Tél. 2695

CAFÉ 189, St-Jean
LE CHIEN D'OR
Tél.: 2-445

Spécial en
DOUBLURE DE MANTEAU

Votre doublure de manteau de fourrure a besoin d'être remplacée à votre occasion. Doublure nouvelle, de très bonne qualité, travail bien fait.

PRIX TRÈS SPECIAL
Plusieurs tissus nouveaux et choix de couleurs.

Spécial pour 1 mois
7.95

DOUBLURE A VOTRE CHOIX

J.-O. NADEAU
Marchand de fourrures
169, Côte d'Abraham.
Tél.: 2-4245

Mardi, le 30 juin, à 10 heures, en l'église de St-Basile, M. l'abbé Emile Jobin bénira le mariage de son neveu, M. Paul-Eugène Jobin, assistant-secrétaire de l'Ecole Technique de Québec, fils de M. Hector Jobin, décédé, et de Mme Jobin, de Québec, avec Mlle Amélie Delage, fille de M. le Docteur et Mme Charles Delage, de St-Basile.

Pas de faire-part.

Le premier juillet prochain, M. l'abbé Jean-Paul Nadeau, de St-Georges de Beauce, bénira à 9 heures, en l'église de St-Gervais, le mariage de Mademoiselle Annette Arsenault, fille de M. Arthur Arsenault, et de Madame Arsenault, décédée, avec M. Roland Nadeau, fils de M. et Madame Georges Nadeau, de St-Gervais.

Durant la cérémonie, le programme de chant sera exécuté par Mlle Judith Lemieux et les petits chanteurs de l'Académie St-Jean-Baptiste, de Québec.

Pas de faire-part.

Des premières messes dans 31 églises ou chapelles du diocèse

(Suite de la dernière page)

Sœurs de St-François d'Assise, Mlle Emilia Blouin accompagnait à l'orgue.

Le service de l'autel était fait par son jeune frère Paul-Emile et son jeune cousin Claude Lelièvre. Le prédicateur présentait à son peuple le prêtre dans son ministère, puis dans les œuvres sociales. Il souligna avec émotion, le rôle du sacerdoce auprès des pauvres des malades et des malheureux.

Au chœur: M. le curé, MM. les abbés Adrien Lanouette, Guillaume Dechêne, le Frère directeur du Collège, E. C. le Frère Maurice, des E. C.

Au nombre des parents présents, mentionnons: M. et Mme Wilfrid Plante, ses père et mère; ses frères: MM. Lucien, Gabriel, Gérard, Charles-Henri, Fernand, Paul-Emile Plante et le R. F. Scollastique Léo Plante; sa sœur: Mlle Rachel Plante; sa belle-sœur: Mme Lucien Plante; sa grand-mère: Mme Z. Dion; ses oncles et tantes: M. et Mme A. Blais, M. et Mme Elz. Dion, Mme Vve E. Lelièvre, Mme Vve A. Plante; ses cousins et cousines: M. et Mme Lucien Proulx, Mlle Gertrude et Thérèse Proulx, M. Jean-Paul Proulx, MM. Emilien, Jean-Paul, Robert et Raymond Dion, Mlle Jeanne-Eva et Marcelle Dion, Mme Paul-Henri Plante, M. Claude Lelièvre, M. et Mme G. Drolet, MM. Joseph, Rosaire, Paul Drolet, M. et Mme A. Jetté, MM. U. Jetté, L. Jetté, A. Jetté, M. et Mme J. Leclerc.

Le dîner de famille eut lieu au couvent. Ont adressé la parole à cette occasion: le nouveau prêtre M. l'abbé Paul Bouillé, M. Wilfrid Plante, son père, M. l'abbé Guillaume Dechêne, le Fr. Léo Plante, O. M. I., M. Elzéar Dion.

A Notre-Dame du Chemin

M. l'abbé Alphonse Giroux, a célébré sa première messe, hier, à 10 h. 30. M. le curé Cyrille Deslauriers l'accompagnait à l'autel, comme prêtre-assistant et MM. les abbés Simard et B. Morisset, comme diacre et sous-diacre.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Ernest Lemieux, directeur spirituel au Grand Séminaire de Québec.

Au chœur: MM. les abbés Bergeron, Charbonnier et MM. les vicaires.

La partie musicale a été exécutée par la chorale paroissiale, sous

Ce que Fume le Sage/
Cigares
WHITE OWL
5¢

la direction de M. l'abbé Jules Rancour. M. Henri Vallières accompagnait à l'orgue.

Au nombre des parents présents, mentionnons: M. et Mme Jules-A. Giroux, ses père et mère; ses frères: MM. Henri, Paul, Louis, André et Guy Giroux; sa sœur: Mlle Thérèse Giroux; ses oncles et tantes: M. Georges Giroux, M. et Mme William-H. Giroux, M. et Mme Jean-Baptiste Giroux, M. et Mme Raoul Demers, Mlle Léda Demers, M. et Mme Edmond Gravel, M. et Mme Léonce Demers.

Le dîner de famille fut servi au couvent. Adressèrent la parole: le nouveau prêtre, M. le curé Deslauriers et M. le chanoine Arthur Robert, supérieur du Grand Séminaire.

Aux Saints-Martyrs

M. l'abbé Jacques Lesage, a célébré hier, sa première messe, une messe solennelle, à 9 h. 30. La paroisse n'ayant que 8 ans d'existence, c'est le premier prêtre enfant de la paroisse. M. l'abbé Adolphe Laberge, curé, l'accompagnait à l'autel, pendant que MM. les abbés Louis-Joseph Rodrigue, son cousin, et Fernand Marquis, étaient respectivement diacre et sous-diacre.

Le R. Père Frédéric, O. F. M., de Biddeford, Me, a prononcé le sermon.

La partie musicale a été exécutée par la chorale paroissiale, sous la direction de M. Maurice Mongrain. Mlle Fernande Poiré accompagnait à l'orgue. On a interprété la messe: "Hosanna Filio David" de Yon. Au nombre des membres du clergé, mentionnons: MM. les abbés Maurice Roy, Henri Laberge, Stanislas Paradis, Adrien Bernier, Roland Pelletier, Benoit Fortier, Paul Joron, Jean Rondeau, le R. P. Robert, O. F. M.

Parents présents: M. et Mme Antoni Lesage, ses père et mère; ses frères et sœurs: MM. et Mmes Laurent Lesage, Paul Lesage, André Lesage, Montréal, Sr Marie-Antoni, S.-J. de St-Vallier, Mlle Aurélie, Marie, Juliette, Françoise et Marthe Lesage; ses oncles et tantes: MM. et Mmes Hector Lesage, Louiseville, Arthur Lesage, X. Lesage, MM. J. A. Fraser et A. Demers; ses cousins et cousines: M. C.-Auguste Bélanger, Emile, Mlle Laure, Julie, Belanger, M. et Mme Miville Lesage, Jean, Henri, Raymond, Fernand, Roger Lesage et Henri Fraser, aussi M. et Mme Césaire Lemay, M. et Mme J.-E. Morazin, M. Irénée Cantin, MM. Léo Turcotte, Jos. Marneau, Jean-Louis Langlais, Gustave Lachance, Gilbert Morazin, etc.

Le dîner de famille eut lieu dans la salle du couvent des SS. de la C. Ont adressé la parole: le nouveau prêtre, M. Antoni Lesage, M. le curé Adolphe Laberge, M. le notaire Laurent Lesage et M. l'abbé Maurice Roy, du Séminaire.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

NOUVELLES Des Grands Magasins

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

C'est la journée de l'inauguration des bains

Achetez vos maillots de bain, à même nos assortiments — les plus considérables, et embrassant les toutes dernières nouveautés.

MAILLOTS de BAIN POUR DAMES

Assortiment le plus complet que vous puissiez voir, dans les marques réputées:

• JANTZEN • FAINER-KNITTING • KNIT-TO-FIT

Des teintes pour satisfaire tous les goûts.

\$1.00 à \$6.95

AUSI — les maillots de bain acceptés par la Ligue Féminine — deux qualités.

\$3.95 à \$4.95



VETEMENTS DE SPORT

Pour dames, fillettes et enfants

Un choix immense de vêtements de sport. Tous les styles désirables. Les toutes dernières nouveautés. Des couleurs qui vous feront ravissantes.

Honorez-nous d'une visite, et voyez comme nos prix accommodent toutes les bourses.



MAILLOTS pour HOMMES

Modèles deux pièces, en deux couleurs, ou modèles une pièce, couleurs unies.

Les meilleures marques:

Monarch — Ideal — Klingite — Jantzen — Ballantyne, etc.

Des couleurs que vous aimerez.

\$1.50 à \$4.95



MAILLOTS POUR GARÇONS

Modèles deux pièces, en deux couleurs, ou une seule pièce, couleurs unies.

Marques: Knitters, Ballantyne, Monarch

99c. à \$2.50

GRANDS SPECIAUX

AU RAYON DES

COUVRE-PLANCHERS

CARPETTES AXMINSTER

Choix magnifique de dessins absolument nouveaux. Des carpettes appropriées pour grandes pièces — savoir: 9 x 12 — Des autres baines tout-à-fait extraordinaires à notre prix

\$31.49

CARPETTES AXMINSTER

--- sans couture ---

Dessins art moderne — riches couleurs — effets superbes — Si vous avez besoin d'une ou plusieurs carpettes, nous vous conseillons fortement de ne pas manquer une pareille occasion —

Dimension: 6'9" x 9'

VOTRE CHOIX

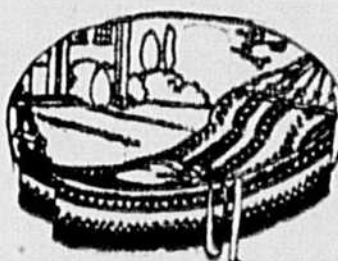
\$17.69

CARPETTES JAPONAISES

L'article par excellence pour votre maison de campagne.

Choix magnifique de couleurs et dessins attrayants. Dimensions pour convenir à toutes les pièces, savoir:

9' x 12' 8' x 10' 6' x 9' 4'6" x 7'6"
\$6.75 \$5.00 \$3.25 \$2.25



HAMACS

Un article à vrai dire indispensable pour vous assurer le confort durant l'été, à la ville ou à la campagne.

Choix immense — combinaisons de teintes les plus nouvelles.

VENEZ CHOISIR POUR

\$2.95
et plus



Célébrez ...

La Fête du Roi et la Saint-Jean - Baptiste

à MONTREAL

\$5 ALLER ET RETOUR

CE PRIX COMPREND LE LIT DANS LES DEUX DIRECTIONS

Laisse Montréal jusqu'à mercredi 24 juin, à 7 h. 30 p.m., heure solaire.

Laisse Montréal jusqu'à mercredi 24 juin.

Voici une réelle occasion de visiter Montréal... à un vrai prix d'aubaine. Vous laissez Québec après les heures d'affaires, lundi ou mardi, revenant mercredi soir, pour arriver à Québec le lendemain matin. Ce bas prix comprend le lit dans une belle cabine extérieure, bien aérée, avec eau chaude et froide... et toutes sortes d'accommodations. Ne manquez pas cette occasion... organisez un groupe et allez-y.

Pour information et réservation, voyez l'agence de tourisme près de chez vous ou

CANADA STEAMSHIP LINES

14, rue St-Anne, (En face du Château Frontenac)
Téléphone: 2-7453

180

Carrés en Linoléum -- Feltol -- Congoléum ou Barfelt quelques uns très légèrement endommagés. Choix splendide de jolis dessins. EN VENTE AVEC ESCOMPTES DE 15%-20%-25%-33%-50%

NAISSANCE

DROLET. — M. et Mme Paul-Eugène Drolet (née Florence Costolow) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus le 17, et baptisée Marie-Blanche.

Parrain : M. Alphonse Costolo
grand-père de l'enfant; marraine
Mlle Aurore Verreault, tante de l'enfant

EMOND. — M. Paul Emond et M^{me} Emond, née Augustine Noreau, ont part à leurs parents et amis de la naissance de deux jumeaux, nés le 1^{er} juin et baptisés de 21. L'un sous le prénom de Joseph-Jean-Guy, Parrain M. Roger Emond; marraine: M^{me} Alexandrine Noreau; porteuse: M^{me} Léger Bedard, tante de l'enfant.

L'autre sous les prénoms de Joseph-Jean-Jacques, Parrain et marraine M. et M^{me} J.-Albert Emond; porteuse: M^{lle} Juliette Emond tante de l'enfant.

Une messe est dite chaque jour pour tous les abonnés à l'«Action Catholique», et leurs parents défunt.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister à la messe d'enterrement, qui aura lieu à 10 heures, à la paroisse de Saint-Jacques, le mardi 22 novembre, à 10 heures.

BLANCHETTE. — A Québec, le juin 1906, à l'âge de 6 ans et 6 mois est décédée Roande Blanchette, bien-aimée de M. J.-F. Blanchette, instituteur, et de Dame Jeanne Pelletier. Service et sépulture auront lieu dans l'église du St-Esprit, mercredi le juin à 2 heures.

Départ de la maison mortuaire, N. 81, 2ème Avenue, à 1 h. 50, pour l'église du St-Esprit et de la au cimetière de St-Gervais. Co. de belle chasse, où les restes seront inhumés.

DEBLOIS. — A Québec, le 20 ju
1906, à l'âge de 18 ans. est décée
Henri, fils bien-aimé de M. Gusta
DeBlois et de Dame Blanche Poul
Les funérailles auront lieu mar
à 9 heures.
Départ de la maison mortua
1611, 2e Avenue, à 8 h. 50, pour l'égl
St-Charles.
4/91-22-6 (1fs)

GRENIER. — A l'Hôpital St-Joseph de Thetford-les-Mines, le 19 juin 1947.

Les funérailles auront lieu à Thérford-les-Mines.
4721-22-6 (lfs)

LEFRANCOIS. — A Québec, le 1^{er} juin 1936, à l'âge de 43 ans et 6 mois, est décédé M. N.-J.-Emile Lefrancois, employé au Bureau de Poste. Il était l'époux de Dame Alice Labrecque.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures.

MASSE. — A l'Hôpital St-Sacrement à l'âge de 13 ans et 10 mois, est décédé, le 21 juin 1936, Paul Masse, fils de M. Charles Masse, contremaître C.N.R. et de Dame Joséphine L. Breccue.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

MICHAUD. — A l'Hospice St-Antoine, le 20 juin 1936, à l'âge de 62 ans et 8 mois, est décédée Mlle Anna-Maria Michaud, fille de feu Marcel Michaud et de Emilie Sirols, de St-Germain-d'Kamouraska.

Les funérailles auront lieu à l'église de St-Roch, mardi, le 23 juin, à 10 heures.

Sépulture à l'Hôpital-Général.

REMERCIEMENTS
POUR SYMPATHIE

BEAUDRY. — La famille de M. Re Beaudry remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques sympathiques à l'occasion de la mort de leur fille, Mlle Marie-Paule Beaudry.

spérilleux, visites ou assistance aux
néralles.

A tous un cordial merci.

4875-22-6 (1fs)

Reconnaisances

Remerciements à saint Antoine
Padoue, pour montant d'argent retro
vé par son intercession, avec prome
de faire publier.

Mme J. L.

4850-22-6 (1fs)
Reconnaissance à Gérard Raymond
pour la guérison de mon enfant, il
médiatement après promesse de faire
publier.
Mme J.-A. GRONDIN
Lambton.
Aumône pour les Missions en reconnaissance
naissance d'une faveur obtenue par
l'intercession de Gérard Raymond.
E. R.,
Donnacona.

**INFORMATION
RELIGIEUSE ET
PAROISSIALE**

Du 25 au 28 juin — INSTITUTrice
 Du 29 juin au 2 juillet — VOCATION
 Du 3 au 6 juillet — JEUNES FILLES
 Du 7 au 10 juillet — DAMES
 Pour tous renseignements ou informations, prière de s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée Conception, 631, rue St-Cyrille, Québec.
RETRAITES FERMES — A la Vierge
 Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, 10, Avenue Bellevue, Sherbrooke, Québec.
 Du 29 juin au 2 juillet — JEUNES FILLES

Retraite formée
VILLA MANRESE

Jeu. 25 juil. retraite formée pour hommes et jeunes gens à la Villa Manrèse. Les exercices commenceront à 8 h. 30 du soir (heure avancée pour se terminer la dimanche).

ARTHUR CLOUTIER
DIRECTEUR de FUNÉRAILLES
SERVICE D'AMBULANCE

252, D'AIGUILLON

Echos du sport

Le Canadien et Silver Granite remportent une belle victoire
Guy Rolland décroche le trophée de S. A. R. le duc de Kent

Avec un score de 75-75-150.
— Il termine avec un avantage de cinq coups sur son plus proche concurrent.

HUOT SE DISTINGUE

C'est Guy Rolland, le fameux joueur du club Laval-sur-le-Lac, de Montréal, qui a remporté les honneurs du troisième tournoi d'invitation du Kent Golf Club, samedi, à Gordon Taylor, comme détenteur du trophée du Duc de Kent.

Rolland sortit en 37, et revint en 38, dans l'avant-midi, pour prendre les devants avec un 75, soit pour une marge de trois coups sur J.-A. Fuller et Watson Yulle, du Royal Québec, Gaston Amyot, du Royal Québec, avec un 81, était en première place, et en tête du contingent de Québec.

La ronde de l'après-midi fut rendue plus difficile par un vent qui souffla en tempête sur le terrain, et fut la cause de la plupart des erreurs de direction. Rolland prit un 7 sur le numéro trois, et termina le premier neuf en 41. En danger de perdre la première place, il effectua un sensationnel ralliement sur le dernier neuf, pour revenir en 34 (2 de moins que le "par"), et compléter un nouveau 75 qui lui assura les honneurs du tournoi. Voici quelques-unes des cartes de Guy Rolland, comparativement au "par".

LE "PAR"
Ailer 433 444 345-36
Retour 344 454 453-72
GUY ROLLAND
Avant-midi 444 445 433-37
Retour 543 653 343-38-75
Après-midi 557 433 345-41
Retour 334 453 543-34-75

Rolland a fait cinq "birdies" dans l'avant-midi, et quatre dans l'après-midi, dont trois sur son dernier neuf. Une galerie nombreuse l'attendait au dernier trou où il fit un "drive" parfait de 230 verges, contre un fort vent, et manqua un autre "birdie" par quelques pouces, sur un "putt" de six ou sept pieds.

J.-A. Fuller ajouta un 77 à son 78 du matin pour conserver la seconde position à 155. Watson Yulle fit un autre 78 pour porter son total à 158, mais dut partager cette troisième place avec le vétéran C. C. Fraser, du club Kanawaki qui, après une première ronde en 83, réalisa le plus bas score brut du tournoi soit un 73, pour terminer avec 156 lui aussi.

Voici la carte de Fraser :
Ailer 543 445 435-37
Retour 343 464 444-36-73
Fraser fit donc quatre "birdies" pour compenser pour les quelques malchances qu'il eut.

F.-G. Taylor, du Beaconsfield, finit en quatrième place avec 82-78-160. Trois golfeurs se trouvèrent ex aequo en cinquième place avec 101. Ce sont : Ted Fenwick et W. D. Taylor, du Summerlea, et J. de M. Marler, du Royal Montréal. En sixième place, à 162, on trouve Maurice Huot, du Kent, qui fit 84-78-162. Gaston Amyot, du Royal Québec, 81-84-165 finit en septième position, avec Frank Corrigan, du club Chaudière, d'Ottawa, qui eut 83-82-165.

Corrigan et Watson Yulle étaient les deux plus bas handicaps du tournoi avec 3.

Les prix furent présentés au pavillon de danse du Kent, samedi soir, par M. R.-B. McDunnough, le distingué et populaire président du Kent, qui demanda à M. Albert Collier, l'un des syndics du trophée du Duc de Kent, de l'assister. La "galerie" était fort nombreuse, et la soirée se passa agréablement. Guy Rolland a reçu une miniature du trophée du Duc de Kent, en plus d'un riche plateau en argent.

Browning décédé

Rochester, Minn., 22. — Jim Browning, un ancien champion mondial à la lutte, est décédé vendredi. Browning est mort à l'hôpital S.-Mary's d'une embolie pulmonaire, résultat d'une grave maladie du rein. Il avait subi une opération il y a dix jours pour une maladie abdominale. Son état s'améliora jusqu'à il y a trois jours, alors que des complications survinrent.

Anny Ondra heureuse

Berlin, 22. — La jolie blonde Anny Ondra, actrice allemande et épouse de Max Schmeling, était tout heureuse du triomphe de son époux. Ce fut le moment le plus excitant de sa vie que d'entendre les péripéties du combat, à la radio, avançant-elle. De la demeure du docteur Paul Jos. Goebbels, ministre d'Hitler, où elle était l'hôte, l'épouse de Schmeling déclara avant le combat qu'elle était confiante que Max l'emporterait. "Max était tellement confiant que moi-même je ne craignais pas la défaite non plus," dit-elle. "Ce fut une belle victoire allemande et Hail Hitler", a ajouté le docteur Goebbels.

St-Germain en Europe ?

Montréal, 22. — Ralph St-Germain ne jouera probablement pas dans le Groupe Senior l'hiver prochain. On croit qu'il acceptera d'aller jouer à Londres ou à Paris, d'ici quelques jours.

Fred Perry est favori à Wimbledon aujourd'hui

Tony Canzoneri défendra son titre contre Lou Ambers en juillet

New-York, 22. — Tony Canzoneri défendra son titre de poids léger contre Lou Ambers, au Long Island Bowl du Madison Square Garden le 30 juillet prochain, a décidé la Commission Athlétique de New-York, vendredi. Sur le même programme, Mike Belloise défendra son titre des poids-plumes contre Dave Crowley.

Jimmy Johnson a aussi décidé que le vainqueur du match Sangchilli et Tony Marino, du 29 juillet, rencontre Lou Salica dans un match de championnat des poids-coq.

L'on parle aussi d'un grand tournoi de lutte, ici, sous peu. Les aspirants Vincent Lopez, Jim McMillen, Stranger Lewis, Spedd Wilkoff et Ali Baba prendront part au tournoi.

La Ligue Boisseau s'est ouverte officiellement hier

Sur cinq fronts. — Les résultats en détail. — Bellevue, Annelore-Lorette, St-Patrick, Jacques-Cartier et M. Rochette gagnent.

BELLES PARTIES

La ligue de tennis Boisseau a fait son ouverture hier, après-midi, sur cinq fronts différents. Voici les résultats des rencontres :
Bellevue 3, Silery 1
René Lavoie, Silery, défait Sarto Le-touneau, Bellevue, 6-4, 6-3.
Edmond Matte, Bellevue, défait Geo. Blouin, Silery, 6-3, 6-3.
Jacques-Albany Lemaire, Bellevue, défait J. et A. Gauthier, Silery, 6-4, 6-3.
André Duval et M. Gagnon, Bellevue, défait René Lavoie et G. Blouin, Silery, 6-4, 6-3.
Annelore Lorette 3, Giffard 2
Fernand Guay, Annelore, défait Paul Dussault, Giffard, 7-9, 6-2.
Lucien Blondeau, Annelore, défait Paul Lachance, Giffard, 8-6, 8-1.
Blondeau et Langlois, Annelore, défait Robert et Gérard Feuiltaut, Giffard, 6-3, 6-1.
René Lemaire et R. Colombe, Giffard, défait J. Drolet et R. Blondeau, Annelore, 6-3, 6-1.
M. Bouret et H. Simard, Giffard, défait M. Blondeau et E. Blondeau, Annelore, 6-3, 6-1.
Yoie 2, St-Patrick 3
Paul Aher, St-Patrick, bat M. Byrne, Yoie, 6-2, 6-2.
W. Jenks, St-Patrick, bat R. Bourgon, Yoie, 6-4, 6-4.
M. Chouinard et P. Martel, Yoie, battent Bélanger et Boucher, St-Patrick, 6-3, 6-3.
A. Martineau et Audet, Yoie, défait P. Gorman et Kelley, St-Patrick, 6-1, 6-1.
Quart et O'Neill, St-Patrick, défait G. Martineau et Belvin, Yoie, 6-3, 6-3, 6-3.
Yoie, défait Yoie, 6-3, 6-3, 6-3.
Paul Turgeon, Yoie, défait E. Lacroix, Québec, 6-2, 6-2.

Le Japon enverra 250 athlètes aux Jeux Olympiques de Berlin

Ottawa, 22. — Le Japon enverra 250 athlètes aux Jeux Olympiques, en Allemagne, cet été, d'après une déclaration du comte Joyshima, représentant japonais au comité olympique, qui a passé par Ottawa, en route pour Berlin.

Le comte Joyshima a dit qu'une souscription de \$400,000 avait été prélevée pour couvrir les dépenses du voyage. La Finlande, a-t-il ajouté, est le plus vif concurrent du Japon pour obtenir l'Olympiade de 1940.

Mike Jacobs déclare qu'il organisera le match à l'automne

New-York, 22. — Mike Jacobs, l'organisateur du match Louis-Schmeling au stade des Yankees, a déclaré qu'il avait l'intention d'organiser une rencontre entre Max Schmeling et Jimmy Braddock, pour le championnat du monde au cours de l'automne.

"J'ai Schmeling sous contrat et je pourrai obtenir un contrat de Braddock", a-t-il dit. "Je présenterai probablement la rencontre ici, bien que je puisse dire que New-York n'a pas été juste envers la rencontre de ce soir."

Jacobs qui détient un contrat de Louis pour jusqu'en 1940, n'a pas perdu confiance dans le Bombardier Noir.

"Cette défaite lui fera peut-être du bien," dit-il. "De toute façon il sera de retour sous peu et remportera des victoires hors de combat comme il avait l'habitude de le faire."

\$125,000 chacun

New-York, 22. — En dépit du fait que le stade des Yankees semblait aux trois-quarts rempli, il a été officiellement annoncé que seulement 39,878 personnes avaient payé leur admission pour assister au match Schmeling-Louis.

Les recettes brutes ont été de \$547,531 et les recettes nettes évaluées à \$464,845. Cela veut dire que les deux adversaires, en divisant également 60 pour cent des recettes nettes, recevront environ \$125,000 chacun.

McCarthy gérant

Joe McCarthy, gérant des Yankees de New-York, a été nommé pilote de l'équipe d'étoiles de la ligue Américaine contre les étoiles de la ligue Nationale, à Boston, le 7 juillet, par suite de la maladie de Mickey Cochrane, gérant des Tigers de Detroit, champions du monde.

Des émeutes chez les nègres
Chicago, 22. — Il y eut des émeutes ici dans le quartier des nègres, à la suite de la défaite de Louis. Des noirs lancèrent des cailloux sur les automobiles, brisèrent des vitrines de magasins. On ne rapporte pas aucun accident grave cependant.

Thil à la retraite

Paris, 22. — Marcel Thil, champion des poids-moyens, annoncera sa retraite bientôt, avance-t-on ici. Le vétéran de 33 ans a beaucoup de difficultés de se trouver de bons adversaires en Europe et comme les boxeurs américains refusent d'aller le rencontrer outre-mer, Thil sera fier de quitter le ring indéfiniment.

Ligue Commerciale

Voici le résultat des parties qui furent jouées, hier, dans la ligue Commerciale de balle molle : Le St-Jacques Inc. disposa de la Boucherie Goudreau par 7-1, tandis que le Garage Belleau battait l'Eldorado par 13-8. Camille Henry, de l'Eldorado, cogna un circuit dans la troisième manche.

Wilmer Allison ne paraît pas en condition. — 115 joueurs prendront part au tournoi de l'Angleterre qui s'ouvre aujourd'hui.

DOROTHY ROUND

Wimbledon, 22. — (United Press). — Fred Perry, joueur étoile de la Coupe Davis pour l'Angleterre, est favori à 4 contre 7 pour conserver sa couronne de champion en simple dans les tournois de Wimbledon qui s'ouvrent aujourd'hui. Le champion américain, Wilmer Allison, ne paraît pas en condition la semaine dernière et l'on ne met pas beaucoup d'espérance en lui. On se souvient que Allison disposa de Perry, l'an dernier, à Forest Hills. Allison a déclaré hier : "Je Jouerai dans la première ronde."

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

On compte quatorze Américains dans le tournoi : neuf hommes et cinq femmes. 115 joueurs vont batailler. Dorothy Round, qui gagna le titre féminin, il y a deux ans, est favorite pour remporter le même honneur. Le titre détenu par madame Moody ne sera pas défendu par cette dernière cette année. Helen Jacobs est le second choix.

Joe Louis admet qu'il a été bel et bien battu par Max Schmeling

New-York, 22. — Joe Louis a pris le train pour Détroit à quatre heures, samedi après-midi. Ses lèvres étaient enflées mais outre cela, il était de bonne humeur. "Schmeling m'a battu hier soir. Je croyais être en bonne condition mais je me suis épuisé des premières reprises. Je ne me rappelle de rien du quatrième round, j'eus quelques bons moments. Mais c'est tout. Mes poings m'ont beaucoup fait souffrir. J'ai été bel et bien battu mais je reviendrai. Je serai champion en 1936. Toutes mes félicitations au vainqueur qui s'est battu vaillamment. Mais j'espère lui faire face de nouveau. J'ai tout simplement connu une mauvaise soirée. Tout marchait mal, hier soir," déclara-t-il.

Louis était accompagné de son épouse et de sa mère. Mike Jacobs espère organiser une bataille pour le noir au mois d'août.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

La batterie d'honneur se composait comme suit : lanceur, M. Thibierge, inspecteur de la Brasserie Champmain; receveur, M. M. Demers; frappeur, M. Thibault, tous deux de la Brasserie Champmain.

Le Limoulo est battu au pointage de 11-2 et le Napoléon par 3-2. — Deux fausses joutes. — Des surprises générales.

Les joutes de baseball du circuit de la Brasserie Champmain ont causé des surprises, hier après-midi. Le classement des équipes a été quelque peu changé à la suite de ces deux parties.

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

La qualité du produit comparée aux autres est telle que les

**LITHINES
GUSTIN**
sont inimitables.

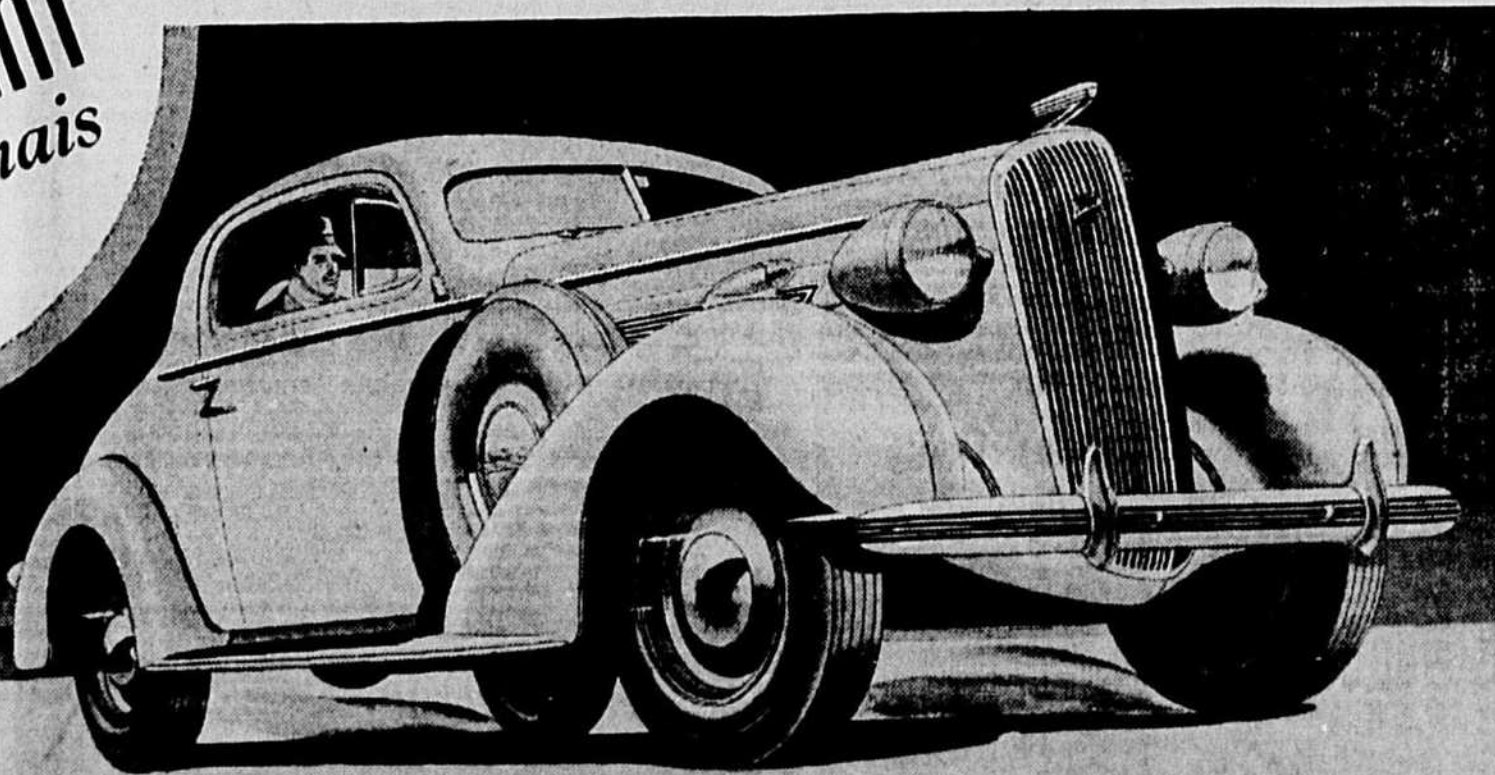
En vente dans toutes les pharmacies

**VOTRE DOLLAR
DE BELLE VOITURE
vous donne
MAINTENANT
plus que jamais**

Suite à la page 9, 1ère col.)

Service — — — **Satisfaction** — — — **Supériorité**

voiture ne pourrait acheter une combinaison meilleure ou plus avancée d'avantages vraiment modernes. Vous ne trouverez nulle part une meilleure qualité que celle du McLAUGHLIN-BUICK — quel que soit le prix que vous payez. . . . De fait, grâce aux bas prix et aux paiements commodes du mode à termes General Motors, la qualité McLAUGHLIN-BUICK ne vous coûte pas beaucoup plus cher par mois que les versements sur un auto à bas prix. C'est pour cela que nous disons, pour la différence de quelques dollars — pourquoi acheter un autre auto que cette belle grosse voiture McLAUGHLIN-BUICK?



McLAUGHLIN - BUICK

- 466, rue St-Vallier, Québec

GEORGES VILLENEUVE - POINTE-AU-PIC

Hausse des titres d'aciéries, d'automobiles et de spécialités sur la Bourse de New-York

Divers

Le trafic des marchandises sur les canaux du Sault-Sainte-Marie et de Welland a augmenté le mois dernier.

Le comté du Dufferin, Ontario, a vendu une émission de \$64,000 d'obligations à 3-1/2 pour cent, séries 15 ans, au prix de 102,537, soit un loyer moyen de 3.12 pour 100.

Les ventes de nouvelles polices d'assurance-vie ont atteint \$28,745,000 en mai 1936, au Canada, contre \$29,868,000 en avril 1936 et \$27,141,000 en mai 1935.

Les obligations de papeteries canadiennes ont gagné du terrain, la semaine dernière, sur le marché domestique.

Le dollar canadien a fermé à \$0.99 11-16, la livre sterling, à \$5.01 1-2, et le franc français, à \$0.0659 1-2.

L'indice économique s'est relevé de 1.7 pour cent au cours de la deuxième semaine de juin, comparativement à la semaine précédente.

Cinq des huit facteurs employés pour établir la production minière ont enregistré des gains en mai 1936.

Une légère amélioration dans les conditions économiques s'est produite en mai 1936, au Canada.

L'indice de la fabrication de denrées alimentaires a été plus élevé en mai 1936 que durant tout autre mois correspondant depuis 1929.

Une hausse dans le trafic ferroviaire

Ottawa, 18. — Les marchandises payantes en transit chargées aux stations canadiennes et reçues de sources étrangères par les chemins de fer canadiens en mars ont atteint un volume de 5,720,778 tonnes contre 5,299,283 tonnes en mars l'an dernier.

Tous les produits agricoles, minéraux et miniers ont accusé une augmentation. Le charbon bitumineux et le lignite ont subi une baisse mais les autres minéraux ont augmenté. L'exception du fer et du cuivre, on a augmenté la production de la gravure et le pétrole brut. Les produits forestiers ont subi une baisse, tandis que les articles manufacturés et divers ont subi une hausse, seule la gazoline, les automobiles, les articles de ménage ont enregistré une baisse. Le papier à journal, la pulpe de bois, les instruments aratoires, le fer et l'acier de construction, les rails et les raccords et le sucre ont été transportés en forte quantité.

Wagons chargés

Ottawa, 22. — Les chargements de fret pour la semaine se terminant le 13 juin se chiffrent à 45,920 wagons, soit une augmentation de 959 wagons sur la semaine précédente et de 194 wagons sur la semaine correspondante de 1935, atteste le Bureau Fédéral de la Statistique.

Comparativement à l'an dernier, le gain montre une diminution de 874 wagons; l'est affiche un gain de 699 wagons et l'ouest, une diminution de 1,573 wagons.

AVIS

AUX PORTEURS D'OBLIGATIONS DE LA COMPAGNIE DE BRIQUE ET DE TUILE DE SCOTT LIMITEE

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée des porteurs d'obligations de la Compagnie de Briques et de Tuiles de Scott Limitee, aura lieu au bureau du fiduciaire, LE SUN TRUST, Limitee, 122, rue St-Pierre, Québec, le 8 juillet prochain, à 10 h. 30 de l'après-midi.

BUT DE L'ASSEMBLEE

1. PRENDRE connaissance de la situation de la Compagnie.
2. AUTORISER le fiduciaire à prendre possession des biens, s'il y a lieu de le faire.
3. AUTORISER le fiduciaire à faire vendre les biens pour le bénéfice des porteurs d'obligations, s'il y a lieu de le faire.
4. PRENDRE toute décision qui sera de l'intérêt général des obligataires.

Les obligations devront produire leurs titres pour assister à l'assemblée. A défaut de quorum, l'assemblée se tiendra au même endroit le vendredi suivant 10 juillet 1936.

LE SUN TRUST, Limitee, Fiduciaire.

12-29 Juin.

LARUE & TRUDEL

Comptables Agréés

Chartered Accountants

Liquidateurs de faillites

J. A. Larue, c.a. M. Charité, c.a.

A. E. Beaulieu, c.a. J. P. Gauthier, c.a.

M. Rouleau, c.a. J. P. Heald, c.a.

L. Rouleau, c.a. L. P. Heald, c.a.

QUEBEC

ST-JEAN, P.Q.

15 SAULT-AU-MATELOT

QUEBEC

TEL. 21264

J. E. Laflamme, Limitée

COURTIERS EN OBLIGATIONS

Dominion Motors

Toronto, 22. — Le bilan financier de la Dominion Motors Limited, pour l'année terminée le 31 mars 1936, sera remis bientôt aux actionnaires. On prévoit une perte nette. Le déficit consolidé pour l'année précédente accusait une perte de \$121,988, comparativement à \$691,391 en 1934. La dette bancaire, qui s'élevait à \$541,300 le 31 mars 1935, a été sensiblement réduite au cours de l'année terminée le 31 mars 1936.

Congé

Montréal, 22. — Tous les marchés financiers canadiens seront fermés demain, 23 juin, à l'occasion de la commémoration de la naissance du Roi d'Angleterre. Il en sera ainsi des banques.

Une plaquette

La Stanstead Sherbrooke Fire Insurance Company vient de publier une magnifique plaquette à l'occasion du centenaire anniversaire de sa fondation. Cette publication que nous avons reçue résume les faits enregistrés depuis dans ce de l'institution et souligne les progrès accomplis depuis 1836.

Les chargements ferroviaires pour la semaine terminée le 13 juin, soit 45,920 wagons, soit une augmentation de 959 wagons sur la semaine précédente.

Obligations canadiennes

DOMINION OF CANADA

Non Immatriculées

Off. Dem. Rend.

1. 1000 1937 100.00 100.00

2. 1000 1938 100.00 100.00

3. 1000 1939 100.00 100.00

4. 1000 1940 100.00 100.00

5. 1000 1941 100.00 100.00

6. 1000 1942 100.00 100.00

7. 1000 1943 100.00 100.00

8. 1000 1944 100.00 100.00

9. 1000 1945 100.00 100.00

10. 1000 1946 100.00 100.00

11. 1000 1947 100.00 100.00

12. 1000 1948 100.00 100.00

13. 1000 1949 100.00 100.00

14. 1000 1950 100.00 100.00

15. 1000 1951 100.00 100.00

16. 1000 1952 100.00 100.00

17. 1000 1953 100.00 100.00

18. 1000 1954 100.00 100.00

19. 1000 1955 100.00 100.00

20. 1000 1956 100.00 100.00

21. 1000 1957 100.00 100.00

22. 1000 1958 100.00 100.00

23. 1000 1959 100.00 100.00

24. 1000 1960 100.00 100.00

25. 1000 1961 100.00 100.00

26. 1000 1962 100.00 100.00

27. 1000 1963 100.00 100.00

28. 1000 1964 100.00 100.00

29. 1000 1965 100.00 100.00

30. 1000 1966 100.00 100.00

31. 1000 1967 100.00 100.00

32. 1000 1968 100.00 100.00

33. 1000 1969 100.00 100.00

34. 1000 1970 100.00 100.00

35. 1000 1971 100.00 100.00

36. 1000 1972 100.00 100.00

37. 1000 1973 100.00 100.00

38. 1000 1974 100.00 100.00

39. 1000 1975 100.00 100.00

40. 1000 1976 100.00 100.00

41. 1000 1977 100.00 100.00

42. 1000 1978 100.00 100.00

43. 1000 1979 100.00 100.00

44. 1000 1980 100.00 100.00

45. 1000 1981 100.00 100.00

46. 1000 1982 100.00 100.00

47. 1000 1983 100.00 100.00

48. 1000 1984 100.00 100.00

49. 1000 1985 100.00 100.00

50. 1000 1986 100.00 100.00

51. 1000 1987 100.00 100.00

52. 1000 1988 100.00 100.00

53. 1000 1989 100.00 100.00

54. 1000 1990 100.00 100.00

55. 1000 1991 100.00 100.00

56. 1000 1992 100.00 100.00

57. 1000 1993 100.00 100.00

58. 1000 1994 100.00 100.00

59. 1000 1995 100.00 100.00

60. 1000 1996 100.00 100.00

61. 1000 1997 100.00 100.00

62. 1000 1998 100.00 100.00

63. 1000 1999 100.00 100.00

64. 1000 2000 100.00 100.00

65. 1000 2001 100.00 100.00

66. 1000 2002 100.00 100.00

67. 1000 2003 100.00 100.00

68. 1000 2004 100.00 100.00

69. 1000 2005 100.00 100.00

70. 1000 2006 100.00 100.00

71. 1000 2007 100.00 100.00

72. 1000 2008 100.00 100.00

73. 1000 2009 100.00 100.00

74. 1000 2010 100.00 100.00

75. 1000 2011 100.00 100.00

76. 1000 2012 100.00 100.00

77. 1000 2013 100.00 100.00

78. 1000 2014 100.00 100.00

79. 1000 2015 100.00 100.00

80. 1000 2016 100.00 100.00

81. 1000 2017 100.00 100.00

82. 1000 2018 100.00 100.00

83. 1000 2019 100.00 100.00

84. 1000 2020 100.00 100.00

85. 1000 2021 100.00 100.00

86. 1000 2022 100.00 100.00

87. 1000 2023 100.00 100.00

88. 1000 2024 100.00 100.00

89. 1000 2025 100.00 100.00

90. 1000 2026 100.00 100.00

91. 1000 2027 100.00 100.00

92. 1000 2028 100.00 100.00

93. 1000 2029 100.00 100.00

94. 1000 2030 100.00 100.00

95. 1000 2031 100.00 100.00

96. 1000 2032 100.00 100.00

97. 1000 2033 100.00 100.00

98. 1000 2034 100.00 100.00

99. 1000 2035 100.00 100.00

100. 1000 2036 100.00 100.00

101. 1000 2037 100.00 100.00

102. 1000 2038 100.00 100.00

103. 1000 2039 100.00 100.00

104. 1000 2040 100.00 100.00

105. 1000 2041 100.00 100.00

106. 1000 2042 100.00 100.00

107. 1000 2043 100.00 100.00

108. 1000 2044 100.00 100.00

109. 1000 2045 100.00 100.00

110. 1000 2046 100.00 100.00

111. 1000 2047 100.00 100.00

112. 1000 2048 100.00 100.00

113. 1000 2049 100.00 100.00

114. 1000 2050 100.00 100.00

115. 1000 2051 100.00 100.00

116. 1000 2052 100.00 100.00

117. 1000 2053 100.00 100.00

118. 1000 2054 100.00 100.00

119. 1000 2055 100.00 100.00

120. 1000 2056 100.00 100.00

121. 1000 2057 100.00 100.00

122. 1000 2058 100.00 100.00

123. 1000 2059 100.00 100.00

124. 1000 2060 100.00 100.00

125. 1000 2061 100.00 100.00

126. 1000 2062 100.00 100.00

127. 1000 2063 100.00 100.00

128. 1000 2064 100.00 100.00

129. 1000 2065 100.00 100.00

130. 1000 2066 100.00 100.00

131. 1000 2067 100.00 100.00

132. 1000 2068 100.00 100.00

133. 1000 2069 100.00 100.00

134. 1000 2070 100.00 100.00

135. 1000 2071 100.00 100.00

136. 1000 2072 100.00 100.00

137. 100

M. Maurice Philippon
a répondu hier
à M. Grégoire

(Suite de la page 3)

de sa qualité.
L'orateur cite quelques unes des paroles de M. Grégoire et conclut : "M. Grégoire, vous pouvez citer les encycliques, c'est votre droit, mais ce ne sont sûrement pas les encycliques qui vous ont dicté ce discours."

M. Philippon expliqua pourquoi la rupture avait eu lieu. Il dit que M. Maurice Duplessis avait refusé de respecter le pacte du 7 novembre dernier. Une clause de l'entente réservait à l'Action Libérale Nationale, le choix des candidats dans 80 comtés. Cette clause avait pour but d'empêcher le vieux parti conservateur de se reconstruire. Cette clause a été violée et "quel est celui des deux chefs qui ne reconnaît plus sa signature? C'est M. Duplessis".

En signant le pacte du 7 novembre, les deux chefs avaient signé une convention, restée secrète jusqu'à la demande de M. Duplessis.

"Cette entente, dit-il, sera prochainement livrée à la connaissance du public par M. Paul Gouin. Elle est gardée secrète jusqu'à la demande de M. Maurice Duplessis. Dans les circonstances, elle devient d'intérêt public."

Citant ensuite une parole de M. le docteur Hamel : "Si M. Duplessis ne respecte pas l'entente, sur ma parole d'honneur, je serai le premier à le dénoncer publiquement", M. Philippon ajouta : "M. Hamel, j'attends encore votre réponse."

Et plus loin, il ajouta : "Toute personne qui se range du côté de Paul Gouin exige le respect de la parole donnée; celle qui se range du côté de M. Maurice Duplessis admet qu'on peut publiquement se moquer de sa signature. L'entente pourrait se refaire, si M. Duplessis déclarait qu'il est prêt à respecter sa parole. Les grands patriotes, s'ils sont sincères, pourraient faire revivre l'entente en forçant M. Duplessis à respecter le pacte. Nous, nous avons tout fait jusqu'à la limite."

L'ancien candidat de Québec-Comité dit que son comité est réservé en vertu du pacte à un candidat de l'Action Libérale Nationale et que des arrivistes bleus essaient de mousser leur candidature. Parce que M. Paul Gouin et M. Edouard Lacroix ont respecté leur parole, je suis fier de rester avec eux, dit M. Philippon.

En terminant, l'orateur a déclaré un poème de Rudyard Kipling. "J'en dédie la lecture à M. Paul Gouin, qu'on a insulté dans sa famille et dans son patriotisme. M. Edouard Lacroix qui personnifie le valeureux lieutenant de M. Paul Gouin, et dans un autre ordre d'idées à M. J.-Ernest Grégoire, maire de Québec, professeur à l'Université Laval, ancien député de Montmagny, comme bonnet spirituel pour le discours qu'il a prononcé vendredi."

Déclaration de M. Lacroix à la Ligue des Patriotes

(Suite de la page 3)

teurs qui montrèrent en somme que l'idée dominante était le maintien de l'Union Nationale par l'entente du 7 novembre dernier furent visiblement reçues avec une vive satisfaction par les auditeurs et la nouvelle de la reconstitution possible d'une entente d'ici quelques jours se répandit rapidement dans tout Québec.

"Comme vous le constatez, dis-ait en débutant M. Edouard Lacroix, les jours se succèdent et ne se ressemblent pas dans la politique. Par les journaux vous avez appris les difficultés survenues dans les deux camps de l'Union Nationale. L'entente du 7 novembre dernier N'EST PAS ENCORE ETE RENOUVELEE, MAIS IL ME SEMBLE QU'ELLE SERA RENOUVELEE. Il se peut qu'au moment même où je vous parle le pacte soit renouvelé."

Puis mentionnant les divers caucus tenus à Montréal au début de la semaine dernière par les chefs de l'Union Nationale, M. Lacroix continua : "Mercredi, il semblait bien que tout était fini; que l'entente ne se renouvellerait pas parce que un des deux partis refusait catégoriquement de considérer certaines clauses de l'entente. Mais il semble que ce parti à l'air de vouloir revenir sur sa décision. Au caucus de vendredi soir à Montréal on était en faveur de renouveler l'entente du 7 novembre."

"A l'entente du 7 novembre nous voulions battre le régime Taschereau. Maintenant nous voulons battre l'enfant du Régime Taschereau. Le malaise qui existe présentement dans la population de la province n'a pas lieu d'être. Il se peut que l'entente du mois de novembre dernier ne soit pas renouvelée mais il me semble que la bonne volonté montrée par le groupe qui veut l'entente à l'égard du groupe qui ne la veut pas est une preuve de sincérité. M. Gouin a été jusqu'à accepter de se retirer si on juge que sa présence constitue un obstacle quelconque à l'entente et à l'exécution de son programme. Il a accepté de se retirer pour que le groupe de l'Union Nationale puisse continuer son chemin mais à la condition que son programme soit respecté."

"Les moments d'émotion par lesquels la province vient de passer s'expliquent facilement si on considère la foule de rumeurs répandues de bord à d'autre par les journaux. On a peut-être le défaut de se prononcer trop vite sur certaines questions et c'est réellement dommageable surtout par des temps aussi durs que ceux que nous traversons."

"Dans tout cela il y a une chose qu'il ne faut pas perdre de vue : c'est que le capital ne veut pas de notre programme parce que ce programme est très ingrat pour le capital. Si je vous disais par les détails toutes les

misères que nous avons eues pour mettre ce programme à jour précisément à cause de la lutte que nous livre le capital !

"N'oubliez pas une chose; Nous n'avons pas fini de gagner! Le capital ne se déclarera battu que le jour où il sera écrasé d'une manière définitive; d'ici là il se défendra de toutes les manières possibles."

"Ce qui vient d'arriver ce n'est pas la faute de Gouin ni celle de Duplessis. C'est la faute du capital. C'est la faute des trusts et particulièrement du trust de l'électricité. Pour ma part je n'aurais pas voulu parler tout de suite du trust de l'électricité mais agir quand même contre lui une fois que nous aurions gagné la bataille. D'autres ont préféré le contraire et le trust de l'électricité se défend naturellement de la manière qu'il peut."

"Ce sont les trusts qui nous combattent et les trusts n'ont pas de couleurs politiques. Quand un gouvernement est rouge, les trusts sont rouges et quand la tendance est à une autre couleur les trusts s'arrangent pour changer aussi de couleur."

"Qu'on ne se hâte pas de prendre un parti ou l'autre sans savoir ce qui en est. Agir autrement et avec précipitation c'est prendre une responsabilité terrible devant toute la province. Avant de nous dire que c'est la faute de l'un ou de l'autre demandons-nous plutôt si tout ce qui arrive n'est pas la faute du capital."

"Vendredi soir au caucus tenu chez M. Gouin on a fait des reproches à ce dernier sous prétexte qu'il ne faisait pas assez de concessions. Mais je pense, moi, que quand M. Gouin offre de se retirer comme chef de l'Action Libérale Nationale, comme chef du groupe qu'il représente pour permettre l'exécution de son programme, il est difficile de demander davantage. Quand un homme dit qu'il est prêt à se retirer si on pense qu'il peut être un obstacle on ne peut exiger une plus grande preuve de sincérité."

"Je ne sais pas ce qui va arriver cet après-midi à Sherbrooke. Tous les députés nationaux désirent que l'entente se continue et c'est si facile de s'entendre."

"Encore une fois n'oublions pas que le programme de l'Union Nationale est un programme pour le peuple et non pour la finance et c'est là la raison de toutes les intrigues suscitées pour nous diviser. Nous n'avons pas fini d'avoir des difficultés. Nous en aurons jusqu'au soir du triomphe toujours pour la même raison : c'est le capital qui est ligé contre nous."

Tant que les trusts ne seront pas écrasés ils vont se battre. Ce n'est que le matin du scrutin qu'ils devront s'avouer vaincus. D'ici là ils feront tout au monde pour essayer sinon de sauver un régime du moins d'assurer le succès d'un autre."

"En 1931, dit plus loin M. Lacroix, j'avais averti M. Taschereau que je ne marcherais plus avec lui s'il ne me promettait pas d'accorder le crédit agricole, les pensions de vieillesse et le salaire minimum des bûcherons. M. Taschereau promit tout et il m'envoya même M. Godbout à Ste-Germaine de Dorchester pour faire ratifier ses promesses et obtenir que je marche avec lui. J'accordai le bénéfice du doute à M. Taschereau et je fis la campagne de 1931 avec lui. Et c'est un mois après le vote que M. Taschereau se révéla, qu'il me déclara devant ses ministres : Vous savez bien M. Lacroix que tout cela ce n'est que promesses d'élections. C'est la que M. Taschereau me fit mettre à la porte du conseil des ministres par M. Godbout et c'est sur cela que je déclarai à M. Taschereau : "Puis-je que je découvre un mois trop tard ce que j'aurais dû voir il y a un mois je vous promets que vous me trouverez sur votre chemin à la première occasion."

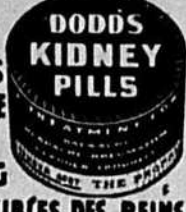
"En 1931 je m'en retournai chez moi pour mettre ordre à mes affaires et empêcher les trusts de me ruiner personnellement. Cela me prit deux ans. En janvier 1933 l'honorable M. Ouellet et moi nous causâmes de la situation de la province de Québec que nous comparâmes à un grand lac dans lequel nous n'étions que de très petits poissons. C'est là que nous pensâmes à la doctrine nouvelle qui devait être prêchée dans la suite par toute la province. Tout l'hiver de 1933 je cherchai des collaborateurs, mais ce n'est qu'en 1934 que nous allions en trouver."

Après avoir parlé des circonstances qui mirent M. Paul Gouin sur sa route, M. Lacroix fit un bref historique de la naissance du mouvement de l'Action Libérale Nationale depuis sa première grande assemblée à St-Georges de Beauce jusqu'au jour de l'alliance du 7 novembre.

"Nous eûmes bien des tribulations, continua M. Lacroix, mais il est entendu que nous en aurons jusqu'au bout. Notre programme est dressé contre la finance et celle-ci est à l'heure actuelle au pied du mur. Elle agonise et sa fureur explique tout ce qui se passe de ce temps-ci. La finance n'a plus qu'un désir : c'est que notre programme ne s'appelle plus "Nationale".

"Il est réellement regrettable

PILULES
Dodd
POUR LES REINS
pour
MAL DE DOS
RHUMATISME
L'IMPURETÉ
DU SANG
ET LES TROUBES DES REINS



que l'on se soit prononcé si vite depuis ces trois derniers jours. Il eût été plus sage d'attendre.

"Si aujourd'hui l'entente n'est pas encore renouvelée, je vous conseille d'attendre encore quelques jours. Notre programme est trop grand et trop beau pour ne pas être réalisé. Nous avons eu des difficultés depuis le début et nous en aurons jusqu'à la fin, mais nous triompherons. Quand bien même les trusts diront qu'ils ne veulent pas, disons, nous, que nous allons battre les trusts et nous les battons."

Parlant à la suite de M. Lacroix, M. Léonard Demers déclara que le malentendu survenu dans l'Union Nationale n'était pas irréparable et qu'il s'en était produit de bien pires que celui-là sans que ça se sache, dans le cabinet Taschereau. "Le fait est, déclara M. Demers, qu'il n'y a pas de trahison ni en M. Gouin ni en M. Duplessis." Tout le trouble est né d'une simple question de tactique d'élections et il y a certainement moyen de s'entendre."

"Dans tout ce qui est arrivé, dit plus loin M. Demers, je crois que les chefs des deux groupes ont agi avec sincérité. Il ne faut pas oublier que les deux chefs sont constamment entourés d'intrigues ou des suscités par la finance ou des intérêts privés qui se liguent pour anéantir le programme de l'Union nationale. Les deux groupes ont donné des preuves de sincérité, les libéraux nationaux en renonçant à l'ancienne doctrine libérale et les conservateurs en s'unissant à eux."

En terminant, M. Demers parla de certains potins publiés dans des journaux depuis quelques jours. "Quand on a dit que M. Gouin ne voulait pas que l'enquête des comptes publics soit complète, déclara l'orateur, on a dit des choses malheureuses et fausses. J'ai questionné moi-même M. Gouin à ce sujet et voici ce qu'il m'a dit : "Je n'ai aucune objection à ce que l'enquête soit complète même à l'administration de mon père qui est décédé, mais quand on en sera arrivé là je demande que l'on m'avise au moins quelques jours d'avance de manière que je ne sois pas parmi ceux qui déterreront mon père ; il me semble que ce n'est là qu'une simple question de décence."

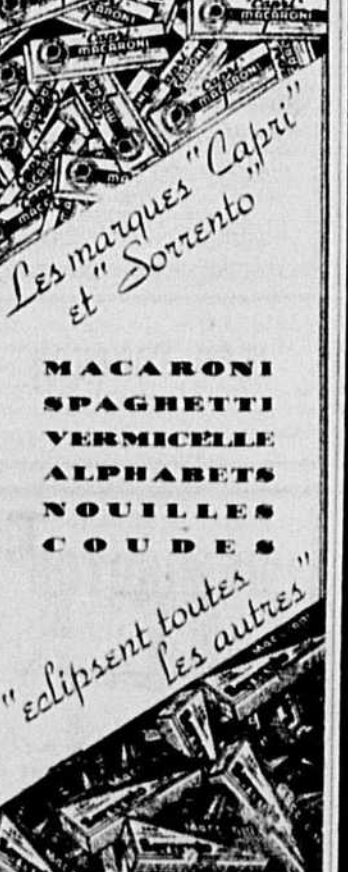
M. le président Hormidas Langlais, de la Ligue des Patriotes nous prie de faire remarquer qu'à l'avenir on devra produire sa carte de membre pour avoir accès aux assemblées régulières."

LONDRES, 22 (UP) — Le roi Edouard VIII célébrera demain le 42ème anniversaire de sa naissance en prenant part à une parade des Horses Guards, qui marquera l'une des principales cérémonies de la célébration.

Sa Majesté passera en revue les Horses Guards, au Palais de Buckingham, pour la première fois depuis son avènement au trône. Il avait présidé semblable cérémonie, cependant, en 1933, alors qu'il était Prince de Galles.

La journée d'aujourd'hui marquera le 26ème anniversaire de la montée sur le trône du feu roi Georges V.

Les marques "Capri" et "Sorrento" sont des marques de macaroni, spaghetti, vermicelle, alphabets, nouilles, coudes.



"eclipsent toutes les autres"

LE Jubilé d'Or du Syndicat

1886 — 1936

Demain, Mardi, veille de la Fête Nationale, nos Magasins resteront ouverts jusqu'à 10 heures du soir -- Le Syndicat a préparé une foule de spéciaux "Jubilé d'Or" et qui seront bien en évidence dans chaque rayon. Profitez donc de la circonstance pour faire vos achats au Syndicat et bénéficier de ses bonnes réductions.



Pour les plaisirs de la Plage - Maillots et Costumes de bain, pour dames, hommes et enfants -

Pour Dames :

Costumes de bain, genre avec jupe; qualité pure laine. Couleurs unies et jupe rayée de couleur : rouge, vert, bleu, mais, jaune, orange. Grands : 34 à 44.

Costumes de bain tout laine, de couleurs unies ou de fantaisie. Style avec jupe. Marques "Regent" et "Knit-to-Fit".

139 195 225 295 350 395 450 550 650

Le style approuvé par la Ligue Catholique Féminine. Genre tout laine, de couleurs unies, de la "Regent Knitting". 34 à 44.

Pour Hommes :

Costumes de bain, marque "Monarch", tout laine, dans le style athlétique. Couleurs unies : noir, bleu et marron. 34 à 44.

Costume de bain, 2 pièces, pure laine, marques "Monarch" et "Regent". Belle variété de couleurs.

195 250 295

Costume de bain tout laine, de style athlétique. Couleurs unies et rayures dans le haut. 34 à 44.

169

Pour enfants :

Costumes de bain pour enfants de 2 - 4 et 6 ans. Genre tout laine et de couleurs unies avec motifs. Marque "Regent".

Costumes de bain, tout laine, style athlétique pour garçons et de couleurs unies avec motif pour fillettes. Marque "Regent". Grands : 28 à 32.

125 175 195

Rex-de-Chaussée, Syndicat.



Une collection inédite de ROBES de chiffon imprimé

C'est une collection que nous ne pouvons passer sous silence, car elle est superbe. Genre imprimé de petits et grands dessins ou à rayures originales. Jupons-combinaison (slip), de couleur contrastante qui fait bien ressortir le fleur.

Tailles : 14 à 20 — 38 à 44.

698 798

3e Etage, Annexe St-Joseph.

Aux Grands Magasins à Rayons du SYNDICAT QUEBEC LIMITE

Tout comme à Pâques, l'on aime d'être "tiré à quatre épingles" pour la St-Jean-Baptiste

Beaux Complets

1 et 2 Pantalons Régulier de 24.50 pour

22.50

Une qualité qui vous épatera, Messieurs, et vous n'aurez pas honte de porter une confection semblable. Beau choix de worsteds rayés et quadrillés, en brun, gris ordinaire et moyen, ainsi que bleu. Dos de fantaisie ou uni. Devants ordinaires et croisés au veston. Tous les genres pour accommoder tous les physiques.

Tailles : 34 à 44.

2e Etage, Syndicat.



Le Souliers 2 tons ou tout blanc le plus beau genre pour l'été



Beau choix de cuir de veau, noir et blanc, drab et brun, ou tout blanc. Talons de cuir ou de caoutchouc. Toutes les pointures mais non dans chaque style. Valeur régulière de \$2.49, pour

1.49

Sous-Sol, Syndicat.



Costumes de chiffon imprimé - Style trois-quarts

La St-Jean-Baptiste est une journée qui fait sortir les plus belles toilettes des garde-robes. Si vous n'avez pas la vôtre, profitez des bas prix du Syndicat pour vous la procurer, car vous ne voudriez certainement pas laisser passer ce beau jour sans être en robe.

Notre choix est merveilleux, et vous trouverez les couleurs adorables. Nous en avons pour tous les goûts, à petits et grands dessins. Les styles sont très impressionnants, mais sans excentricité aucune. Venez choisir votre genre préféré dans cette collection splendide.

Tailles : 16 1/2 à 24 1/2 — 38 à 46.

3e Etage, Annexe St-Joseph.

798

AUJOURD'HUI

S. Paulin, év. et conf.
QUARANTE-HEURES
Tewkesbury, St-Patrice (R.-du-Loup).

CALENDRIER

Lundi, le 22 juin 1936
Lever du soleil — 4.05
Coucher du soleil — 7.16
Lever de la lune — 8.53
Coucher de la lune — 10.22

Pleine Lune, le 5, à 6 h. 22 du matin.
Dernier Quartier, le 12, à 7 h. 05, du matin.
Nouvelle Lune, le 19, à 6 h. 15, du matin.
Premier Quartier, le 26, à 2 h. 23, du soir.

MAREE

Haute : 8 h. 15 a.m. — 8 h. 34 p.m.
Basse : 3 h. 27 a.m. — 4 h. 09 p.m.

BEAU ET FRAIS

Le caucus de Paul Gouin

Comme nous l'avions annoncé, M. Paul Gouin a réuni quelques anciens députés actionnistes, vendredi soir, à Montréal. Les présences étaient au nombre de quinze.

On ne sait trop quel sens donner à cette réunion, étant donné que neuf des députés présents se sont ensuite rendus à Sherbrooke au caucus de l'Union Nationale. M. Gouin n'a voulu faire aucune déclaration à ce sujet. «Ce n'était pas un caucus, mais une réunion particulière dans un bureau», a-t-il dit.

D'après des renseignements non officiels, plusieurs députés, et en particulier M. le docteur J.-H. Paquette et M. François Pouliot, auraient reproché à M. Gouin son attitude et lui auraient carrément déclaré qu'ils restaient avec l'Union Nationale.

On dit même en certains milieux que M. Gouin aurait manifesté l'intention de se retirer définitivement de la politique.

Un voleur pénètre dans un théâtre

Dans la nuit de samedi à dimanche, — Il se sauve avec trois boîtes de pellicules. — Poursuivi par la police, il abandonne son butin. — Au «Cartier».

Un voleur, qui avait sans doute quelque rançune à satisfaire, a pénétré au théâtre Cartier, situé sur l'avenue du même nom, dans la nuit de samedi à dimanche, dans le but de s'approprier trois boîtes de pellicules représentant le programme à l'affiche pour le dimanche et les premiers jours de la semaine.

L'homme, que la police espère identifier rapidement, mesure au-delà de six pieds et il est dans le maigre, vraiment squelettique. Il s'est rendu au théâtre Cartier vers deux heures dans la nuit de samedi à dimanche. Pour s'introduire dans l'immeuble, il a dû briser un carreau donnant sur la chambre à toilette. Il est passé par le bureau du gérant, M. Raymond Gougeon, mais sans toucher à l'argent conservé dans un coffre-fort.

Ne réussissant pas à forcer la porte conduisant à la chambre de l'opérateur, l'homme a dû se contenter de se glisser dans la chambre de l'opérateur, où il a trouvé un programme, le voleur a dû se contenter de passer par l'une des ouvertures percées sur l'une des surfaces de la chambre de l'opérateur et, par lesquels celui-ci lance des faisceaux de lumière à l'écran.

L'esté du butin convoité, l'homme fila par où il s'était introduit. Dans sa hâte, il laissa sa casquette dans la chambre. Celle-ci a été remise à la police et servira à identifier son propriétaire.

En traversant le champ situé derrière la remise des tramways à Saint-Malo, notre homme fut aperçu par le constable privé de la Québec Power, M. J.-Edouard Sanchergin. Intrigué, le policier lui donna la chasse. Se voyant découvert, le voleur de pellicules cinématographiques abandonna son butin et prit ses jambes à son cou.

Les deux films retrouvés ont été remis au porteur du théâtre Cartier, qui a porté plainte ce matin, au bureau du détective Lacasse. Une arrestation semble imminente.

Pas de décision

L'honorable M. Elisée Thériault, C.L., nous communique la déclaration suivante: «Contrairement à ce qu'on a annoncé certains journaux, je n'ai encore donné mon appui à aucun parti politique en vue de la prochaine campagne. Je ferai connaître ma décision plus tard. Il en est de même de mon collègue, l'honorable M. J.-C. Ouellet».

Un grand banquet

De retour d'un voyage autour du Saguenay, les délégués de l'«Adirondack Association» ont terminé leur congrès annuel par un grand banquet au Château Frontenac, qui fut servi, hier soir, en la salle Jacques-Cartier. Le dîner d'hier réunissait tous les congressistes dont la plupart sont des États-Unis. Cette dernière réunion était sous la présidence de M. Théodore Morgan, président élu de l'Association. Au dessert, plusieurs éminents visiteurs prononcèrent de brefs discours.

Remerciements

La Jeunesse Ouvrière Catholique remercie sincèrement la Compagnie de Tramways pour lui avoir permis de voyager gratuitement à l'occasion du «Two Day» afin de faire la visite par toutes les parties de la ville.

Des premières messes dans 31 églises où chapelles du diocèse

Le programme définitif de notre fête nationale

Cette célébration commence demain par l'ouverture de l'Exposition missionnaire chez les Ursulines. — L'arrivée des Canado-Américains. — La journée du 24 juin. — Messe et défilé patriotique. — Amusements populaires. — Au lac Beauport. — Le banquet du 25.

Le programme de la célébration de notre fête nationale est maintenant définitivement arrêté jusqu'à dans ses moindres détails. Il nous fait plaisir de le communiquer à nos lecteurs.

Comme préliminaire, des équipes de jeunes filles offrent en vente à la population de Québec la «Feuille d'Érable», emblème du peuple canadien. A l'occasion de la fête nationale, tous les patriotes se feront un point d'honneur de porter cet emblème.

Le 23 juin, à 3 heures de l'après-midi, aura lieu l'ouverture de l'exposition missionnaire chez les Dames Ursulines (rue du Palais). La bénédiction de la messe sera faite par S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec. Les officiers de la Saint-Jean-Baptiste y assisteront.

A 7 heures, le soir, une délégation des membres du Conseil central de la Saint-Jean-Baptiste rencontrera, à Ste-Marie de la Beauce, la délégation franco-américaine.

8 heures p. m., rassemblement au Parc du Mont de Québec des Canado-Américains et des Québécois auxquels viendra se joindre un groupe de Montréal sous la direction de M. le juge Amédée Monet.

8 heures 30, entrée en ville. Arrivée sur les plaines d'Abraham. Sonnets de bienvenue et réponse. Lecture de la page historique. Escorte à l'hôtel avec fanfare.

MERCREDI, 24 JUIN

Le matin, dans toutes les églises paroissiales, messes spéciales auxquelles tous les patriotes se feront un devoir d'assister.

A 9 heures 30, en l'église St-Jean-Baptiste, messe solennelle célébrée par M. le chanoine Cyrille Gagnon, aumônier général de la Société St-Jean-Baptiste. Le sermon de circonstance sera donné par l'assistant — aumônier de la Société, M. l'abbé Guillaume Doherty, L'Union Musicale et la Maîtrise de St-Jean-Baptiste exécuteront le chant et M. J.-A. Bernier sera l'orgue.

Vers 10 heures, le défilé historique se mettra en marche afin d'être rendu à l'église St-Jean-Baptiste pour 10 heures 30. Les défilés d'honneur et les officiers généraux de la Société assisteront au défilé du parvis de l'église St-Jean-Baptiste.

Le défilé commencera à l'intérieur du carré du Palais Montcalm (lieu de formation) puis il s'engagera sur la rue St-Jean qui suivra jusqu'à l'avenue Cartier pour aller rejoindre la Gde-Allée, le chemin St-Louis et la venue des Braves jusqu'au monument des Braves.

Le cortège se composera des membres du Conseil général, des invités de la Société, des délégués des sociétés nationales, des officiers et des membres des sections paroissiales, de 20 chars allégoriques, des corps de musique, de clairons, de cadets, de gardes et de gymnastes.

Voici l'ordre du défilé :

1. — Police.
2. — Fanfare Lambillotte.
3. — Pompiers.
4. — Chars allégoriques « Mort de Champlain ».
5. — Section Saint-Pascal.
6. — Char « Apotheose de Champlain ».
7. — Section Saint-Malo.
8. — Char « Arrivée de M. de Montmagny ».
9. — Section Saint-Coeur de Marie.
10. — Char « Le premier Contrat de mariage ».
11. — Section Saint-Fidèle.
12. — Char « O Canada ».
13. — Section Saint-Sauveur.
14. — Char « L'Ecole des Arts et Métiers de St-Joachim ».
15. — Section Saint-François d'Assise.
16. — Char « Lévis brûlant ses drapoux ».
17. — Section Notre-Dame de Grâce.
18. — Char « Peuple sans histoire. Vous avez menti, Durham ».
19. — Section Sacré-Coeur de Jésus.
20. — Char « Le vieux four ».
21. — Section Jacques-Cartier.
22. — Char « La Criée pour les âmes ».
23. — Section des Saints-Martyrs.
24. — Gymnastes du Patronage Laval.
25. — Char « Les Sucreux ».
26. — Section Saint-Esprit.
27. — Gymnastes du Patronage de Québec.
28. — Char « L'Anglais ».
29. — Section Saint-Dominique.
30. — Char « Les arts paysans ».
31. — Section Saint-Sacrement.
32. — Char « Monument Doherty ».
33. — Section Notre-Dame du Chemin.
34. — Les Scouts.
35. — Char « Hommage à S. M. Edouard VIII ».
36. — Section Notre-Dame de Québec.
37. — Char « Saint-Jean-Baptiste ».
38. — Section Saint-Roch.
39. — Fanfare des Cadets de St-Jean-Baptiste.
40. — Le drapeau de Carillon.

41. — Les Zouaves pontificaux.
42. — Char « Notre Avenir ».
43. — Section St-Jean-Baptiste.
44. — Les officiels.
45. — Les officiers généraux de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Dans l'après-midi du 24 juin, sur les terrains de l'Exposition provinciale, un grand programme d'amusements populaires sera exécuté sous la direction de MM. Marcel Pouliot et A. Nadeau, de l'Association Sportive de Québec, et de MM. Nap. Breton et D. Blais. Ce programme se continuera dans la soirée pour se terminer par le « Feu de la St-Jean ». A 8 heures, le soir, la fanfare des Cadets de St-Jean-Baptiste donnera un concert sur la terrasse.

A 3 heures 30, dans l'après-midi, nos visiteurs franco-américains, accompagnés d'un bon nombre de Québécois, feront une excursion au lac Beauport. Ils prendront le souper ensemble, à 6 heures, à l'Hôtel du Lac. Tous seront de retour à Québec vers 9 heures 30, pour le feu de la St-Jean.

Le jeudi soir, 25 juin, à 8 heures, au Château Frontenac, un grand banquet terminera la célébration de la fête nationale. Le conférencier sera M. Victor Barbeau, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. La causerie de M. Barbeau a pour titre « Les vivants et les autres ».

La Société St-Jean-Baptiste de Québec, par son Conseil central, demande à la population de Québec de décorer et de paviser à l'occasion de la fête nationale. Il devrait y avoir au moins un drapeau sur tous les maisons de Québec. Les officiers de la Société Nationale comptent aussi que nombreux seront les patriotes qui participeront au défilé du 24 juin et à toutes les autres manifestations.

Un jugement de l'hon. R. Langlais

L'hon. juge Roméo Langlais, de la Cour Supérieure, a rendu jugement, samedi, dans la cause de M. Hector Lachance, s. p. et s. m. contre M. l'abbé Antoine Deschênes. La défenderesse a été condamnée à payer la somme de \$88, et en plus, intérêts et dépens.

Cette action avait été prise à la suite d'un accident d'automobile survenu au mois de mars 1935. M. Marcoux s'en allait en berline sur la rue Richardson, alors qu'il fut frappé par une automobile de la Laiterie. En défense, celle-ci déclara qu'elle n'était pas responsable de l'accident, parce que le demandeur avait immobilisé sa voiture au milieu de la rue.

L'hon. juge Langlais dit que la loi crée une présomption contre l'automobiliste. Or, dans la cause présente, la présomption n'a pas été détruite. C'est pour cela que la défenderesse a été condamnée à payer la somme de \$88, comme dommage.

Un voyage en Gaspésie

QUIL NE FAUT PAS MANQUER

Combien parmi nos lecteurs désirent depuis longtemps faire cette excursion merveilleuse et n'ont pas encore réussi à réaliser leur rêve, soit parce qu'ils n'avaient pas d'automobile, soit parce que les services à leur disposition étaient trop dispendieux! Aujourd'hui, une occasion exceptionnelle leur est offerte de faire le tour de la Péninsule Gaspésienne, et à des conditions particulièrement avantageuses.

Le départ se fera de Québec, lundi 6 juillet. Un autobus confortable, propriété de M. N. St-Fournier, M. Foy, transportera les voyageurs. Les étapes ont été déterminées avec soin, de telle sorte que les excursionnistes aient tous les jours des beaux coins de la province. Le principal itinéraire est le suivant : Québec, Pointe-à-la-Paix, Bonaventure, Pointe-à-la-Paix, Mitis-sur-Mer, etc. Les conditions de voyage sont les suivantes :

En effet, les billets d'excursion ne coûtent que \$20, chacun. Ils seront en vente dès lundi 6, de 10 heures à 4 heures, à l'Agence Gaspé, 37, de la Couronne. Tél. : 2700.

En attendant l'itinéraire du voyage et vous n'hésitez pas à l'entreprendre.

PERDUE

Une valise de couleur brune et de forme carrée a été perdue le 3 juin, sur la route nationale aux États-Unis, entre les lignes de Newporth et Longville. Cette valise ne portait aucune indication de nom; elle appartenait à des nouveaux mariés et contenait toutes les toilettes de la femme épouse ainsi qu'un fer à friser. On promet une belle récompense à celui qui la trouvera et la remettra à M. Mme Maria Bourque, de Vallée-Jonction.

Examen d'admission à l'Académie Commerciale

L'examen d'admission à l'Académie Commerciale aura lieu jeudi et vendredi, 23 et 24 juin, de 10 heures à 4 heures p.m. Les candidats subiront l'examen individuel. L'Académie fournira le nécessaire : plume, papier, dictionnaire, etc.

Frère Michel, Préfet des études et de la manifestation de ses perfec-

Ces cérémonies toujours imposantes et impressionnantes ont eu lieu hier, à la suite de l'ordination de samedi. — Ces cérémonies ont eu lieu aux endroits suivants : St-Roch de Québec, chez les Soeurs de la Charité, à Jacques-Cartier, à Notre-Dame de Grâce, à N.-D. du Chemin, aux SS. Martyrs, chez les Franciscains, à Bellevue, à Beauport, à N.-D. de Lévis, à St-David, à St-Bernard, à St-Onésime, à Montfleury, à St-Alexandre, à St-Antoine, à St-Elouthe, à St-Elie, à St-Etienne de Lauzon, à Sillery, à Montmagny, à Thetford, au Cap St-Ignace, au Lac Noir, à St-Gervais, à Matane.

D'impressionnantes cérémonies religieuses se sont déroulées hier, dans trente-et-une églises et chapelles du diocèse, à l'occasion des premières messes des nouveaux levites élevés au sacerdoce samedi, en la Basilique-Cathédrale de Québec, par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O. M. I.

Les riches tentures des temples, la parure tout à fait jolies des autels, le nombre imposant des religieux, prêtres et frères au sanctuaire, le groupe heureux des parents et amis, une grande partie des paroissiens pieusement recueillis dans la nef, voilà autant de choses qui rehaussaient l'éclat de ces touchantes cérémonies.

Après le chant du « Veni Creator », tous ces jeunes levites prononcèrent l'impressionnant « Introibo ad altare Dei » qui prépare la montée à l'autel du Saint-Sacrifice.

Le chant du « Te Deum » terminait chacune de ces cérémonies.

St-Roch de Québec

Les paroissiens de St-Roch ont été témoins, hier, d'une impressionnante cérémonie religieuse, à l'occasion de la première messe du nouveau prêtre à l'autel de la paroisse, M. l'abbé Paul-Henri Lachance.

Le nouveau prêtre a chanté la messe paroissiale, M. l'abbé Émile Jobin, de l'« Action Catholique », l'accompagnant à l'autel comme prêtre-assistant, pendant que MM. les abbés Emmanuel Filion et Louis Boucher agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre.

Au prône, M. le curé Joseph Ferland a présenté ses sincères félicitations et ses meilleurs vœux au nouveau prêtre ainsi qu'à sa famille.

M. l'abbé St-Georges Bergeron, du Séminaire de Québec, a prononcé le sermon.

La partie musicale a été exécutée par la chorale paroissiale sous la direction de M. l'abbé Antoine Deschênes. M. Joseph Turgeon accompagnait à l'orgue.

Voici le programme : « Veni Creator » de P. Yon; messe 4 voix mixtes; Offertoire : « Cantate Domino » de Guittart; Canticque : « Gloire au Seigneur » de Bach.

Au nombre des prêtres présents à part ceux déjà nommés, mentionnons MM. les abbés Arthur Ferland, R. Cloutier, J. Brochu, W. Rodrigue, E. Chapleau, R. P. Fortier, M.S.C.

Parents présents : M. et Mme Hector Lachance, ses père et mère; ses sœurs et beaux-frères : M. et Mme H. DeRoy, M. et Mme R. Boucher; Miles Thérèse, Irène, Aline Lachance; ses frères : MM. Hector, Jnr, et Lucien Lachance; ses oncles et tantes : la Révérende Sr St-Arsène, C.-N.-D. et deux religieuses du couvent de St-Roch, dont la supérieure, Mile F. Lachance, Mme Ph. Vallière, M. F. X. Guérard, g-oncle; Mme X. Audet, M. Elz. Audet, Mme Ed. Delisle, M. et Mme Nap. Delisle, M. et Mme La-Jos. Lachance; ses cousins et cousines : MM. Ls-Philippe, André et H.-Paul Vallière, Mile Thérèse Vallière, M. Chs-Eugène Audet, M. O. Laroche, Mile O. Laroche, M. et Mme Al. Dupont, M. Ls-J. Lachance, M. Auguste Lachance, Miles Madeleine, Florence, et J. N. D. d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Mercier, Roland Gingras, M. et Mme M. Lefebvre, Mme E. Huot, MM. A. Fauchon et J. Turgeon, etc., etc.

Le dîner de famille a eu lieu au couvent de St-Roch. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, notamment par le nouveau prêtre, M. le curé J. Ferland, d'Arc, Marie-Martin, Antoine et Thérèse Lachance; aussi, M. J. C. Vézina, M. et Mme J. Fortier, M. et Mme J.-A. Gaulin, M. Caron, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme